



Révision du SCoT Colmar Rhin Vosges

Atelier thématique n°2:

**L'adaptation du territoire:
environnement, prévention des risques, énergie, agriculture...**

06 avril 2024, Horbourg-Wihr

Qu'est ce qu'un SCoT ?

- Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) est un document qui fixe la stratégie d'aménagement et de développement d'un territoire à 20 ans.
- Il traite notamment des thématiques suivantes :



Habitat et logement



Mobilités



Agriculture



Commerces et services



Industrie et artisanat



Vitalité des centres



Patrimoine et paysages



Ressources naturelles



Risques

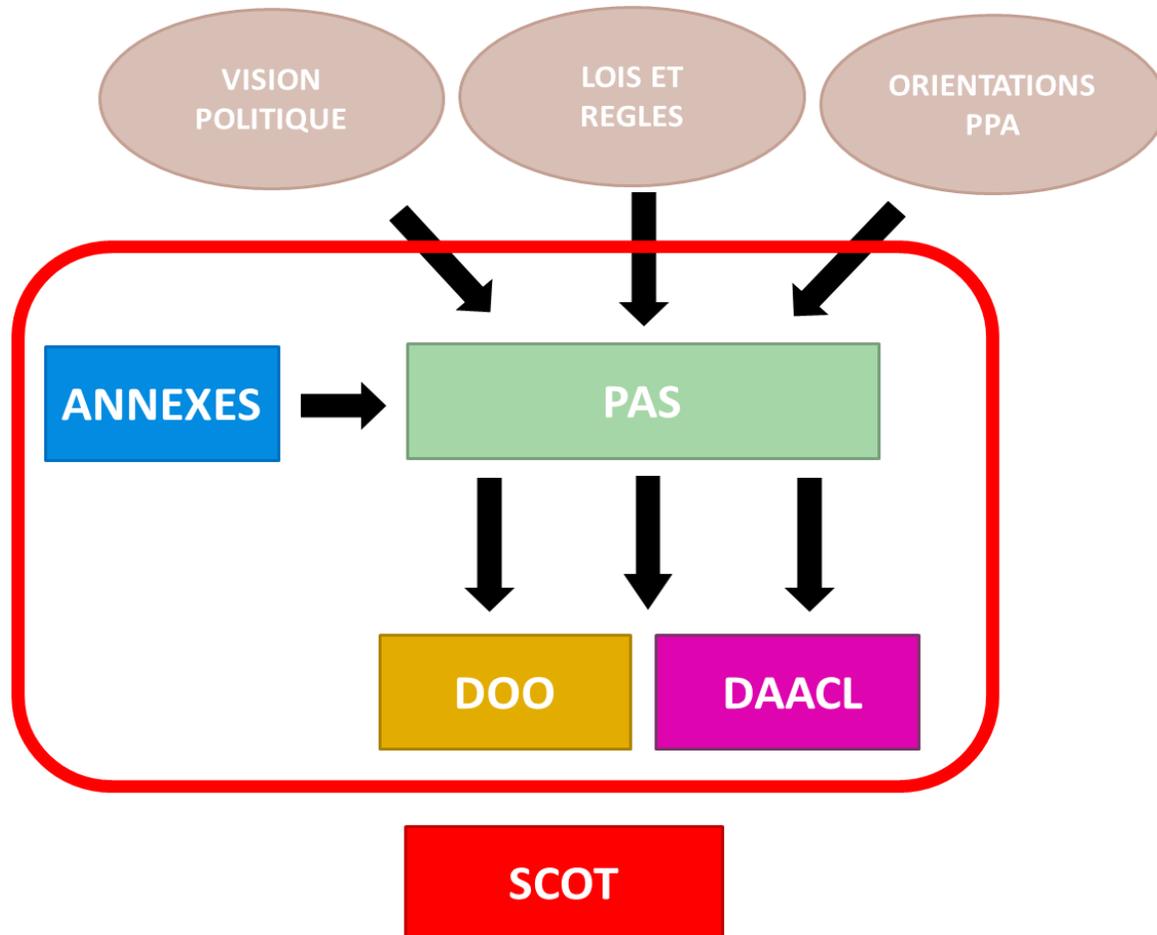


Artificialisation des sols



Climat et énergie

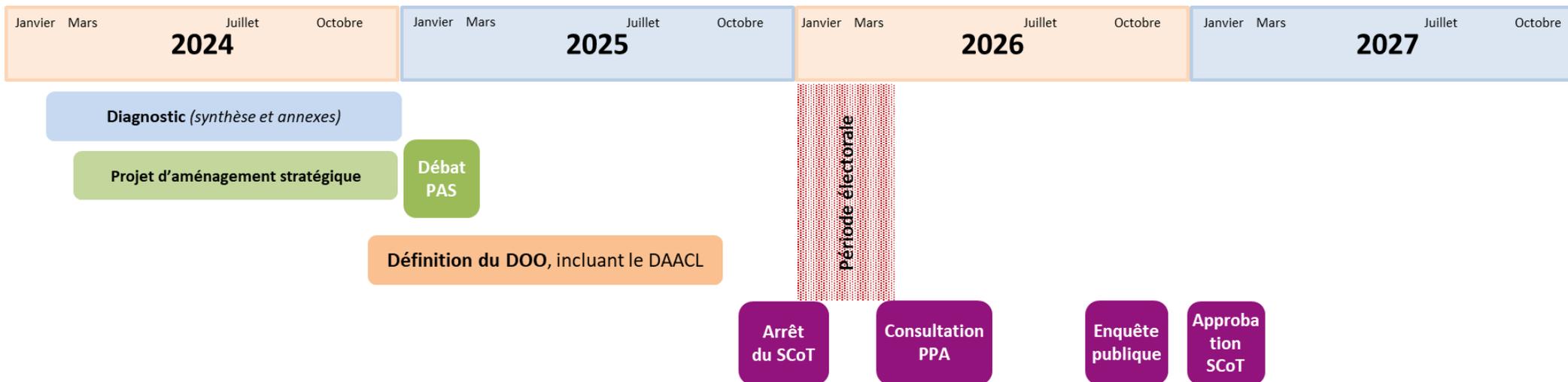
Le SCoT s'organise autour de plusieurs documents



- Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS):
Socle du SCoT, il est l'expression de la vision politique et stratégique du développement du territoire pour les vingt prochaines années.
- Le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO):
Document opposable du SCoT aux autorisations d'urbanisme, il présente les orientations en les localisant et en les chiffrant.
- Le Document d'Aménagement, Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL):
Document opposable aux autorisations d'exploitations commerciales, il détermine les conditions d'implantation des commerces sur le territoire.
- Les annexes : diagnostic, évaluation environnementale, justifications...

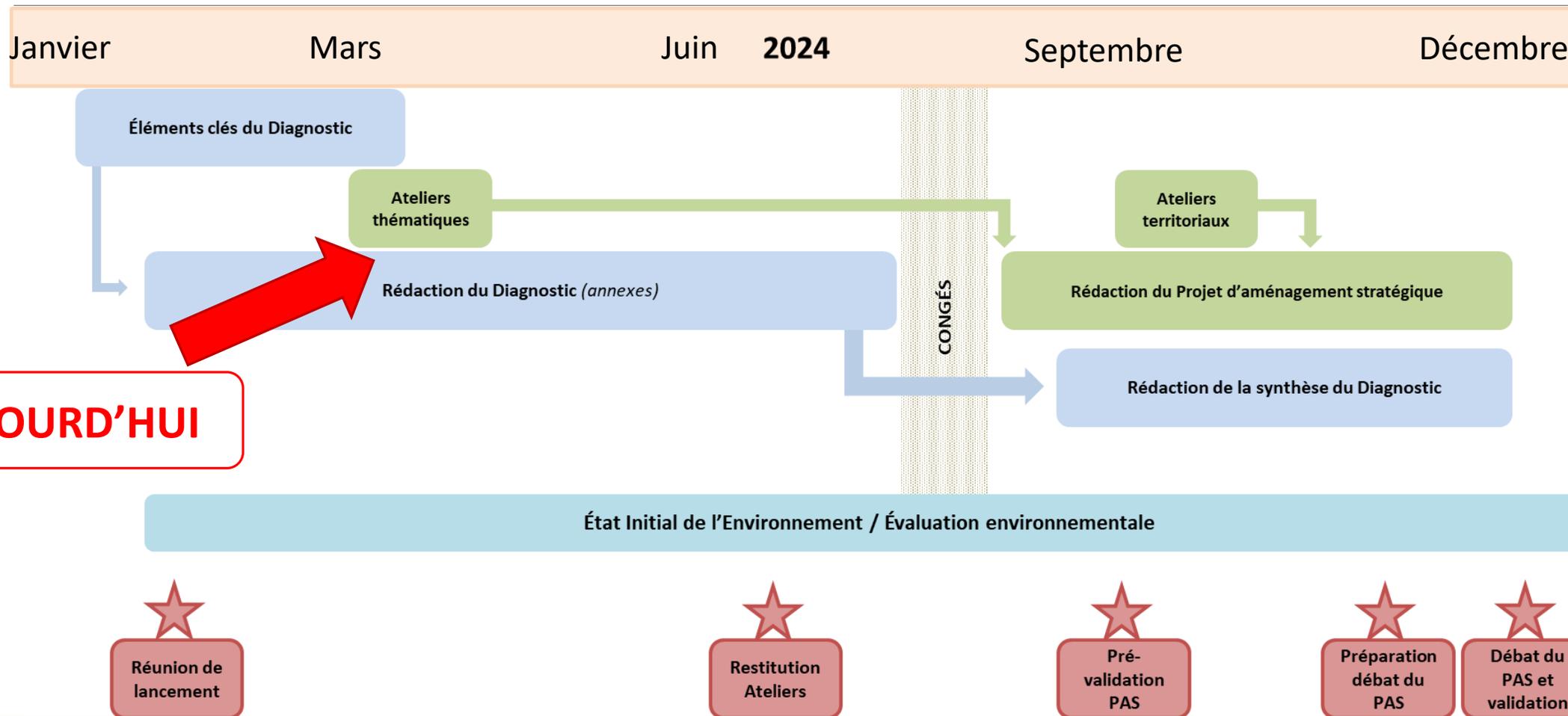
Planning général de la révision du SCoT

Une procédure qui doit aboutir avant le 22 février 2027 et qui s'organise en 4 principaux temps.



Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU ou PLUi) et les cartes communales doivent être mises en compatibilité avec le SCoT révisé avant le 22 février 2028.

Planning du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)



Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)

- Les élus proposent, s'engagent et portent un projet sur les 20 prochaines années pour « faire territoire commun », tout en respectant les identités des trois intercommunalités.
- Deux séries de trois ateliers à destination des élus pour favoriser l'émergence d'objectifs de développement du territoire à intégrer dans le PAS.
- Les ateliers thématiques de ce printemps ont pour objet d'organiser des échanges entre élu(e)s des trois intercommunalités suivant les axes stratégiques préalablement définis.
 - Samedi 23 mars matin : la structuration du territoire (habitat, emplois, mobilité, commerce, équipements)
 - Samedi 06 avril matin : l'adaptation du territoire (environnement, énergie, agriculture, prévention des risques)
 - Samedi 13 avril matin : la valorisation du territoire (paysage, tourisme, qualité de vie, patrimoine)
- 11 juin à 18 h à l'espace Art'Huss de Wintzenheim: réunion de restitution intermédiaire des ateliers et présentation de la note d'enjeux par la DDT 68.

Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)

- Des ateliers thématiques qui se déroulent en deux principaux temps :
 - **Plénière** de présentation d'éléments synthétiques de diagnostic et d'enjeux pour introduire le travail en ateliers
 - **Ateliers participatifs** de 7 à 10 élus encadrés par un animateur qui ont pour objectif de répondre collectivement et ludiquement à la question suivante :

Selon les éléments de diagnostic présentés et votre connaissance du territoire, quels sont les principaux objectifs que devrait viser le Projet d'Aménagement Stratégique du SCoT sur les thématiques de l'environnement, de la prévention des risques, de l'agriculture et de l'énergie ?

Les enjeux que la Chambre d'agriculture demande à prendre en compte dans la révision du SCoT

- Préservation du foncier agricole
 - Donner la priorité au renouvellement urbain, à la réhabilitation de friches
 - Rechercher l'optimisation de l'occupation foncière (densification du bâti, mutualisation de espaces de stationnement...)
 - Travailler sur la séquence « Eviter, Réduire, Compenser » le plus en amont possible
- Donner aux exploitations agricoles des capacités de développement
 - Autoriser et faciliter les extensions de bâtiments agricoles et la création de nouveaux sièges d'exploitation (outils nécessaires à la poursuite du développement agricole et viticole local)
 - Prévoir des espaces pour des activités para-agricoles ou dans le prolongement d'activité agricoles (méthaniseur, compostage, coopérative agricole...)
 - Donner à l'agriculture la faculté de produire de l'énergie
- Préserver les enjeux spécifiques à l'agriculture de montagne et au potentiel de production viticole

Les enjeux que le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges demande à prendre en compte dans la révision du SCoT

- Le SCoT doit être compatible avec la nouvelle charte du PNRBV qui sera approuvée fin 2026/début 2027. Les orientations de la charte actuelle devraient être reprises dans la nouvelle charte :
- Conserver la richesse biologique et la diversité des paysages sur l'ensemble du territoire
- Généraliser des démarches globales d'aménagement économes de l'espace et des ressources
- Asseoir la valorisation économique sur les ressources locales et la demande de proximité
- Renforcer le sentiment d'appartenance au territoire

XIX^e siècle



XX^e siècle



XXI^e siècle



Révision du SCoT Colmar Rhin Vosges

Atelier « Adaptation du territoire »
Eléments de contexte

6 avril 2024



Agence
d'urbanisme
de Strasbourg
Rhin supérieur

Eléments de contexte et d'enjeux sur l'environnement

Elsa ETTLINGER *Chargée d'études ADEUS*

Stéphane WOLFF *Chargé d'études principal ADEUS*

Mohamed YAGOUB *Assistant d'études ADEUS*

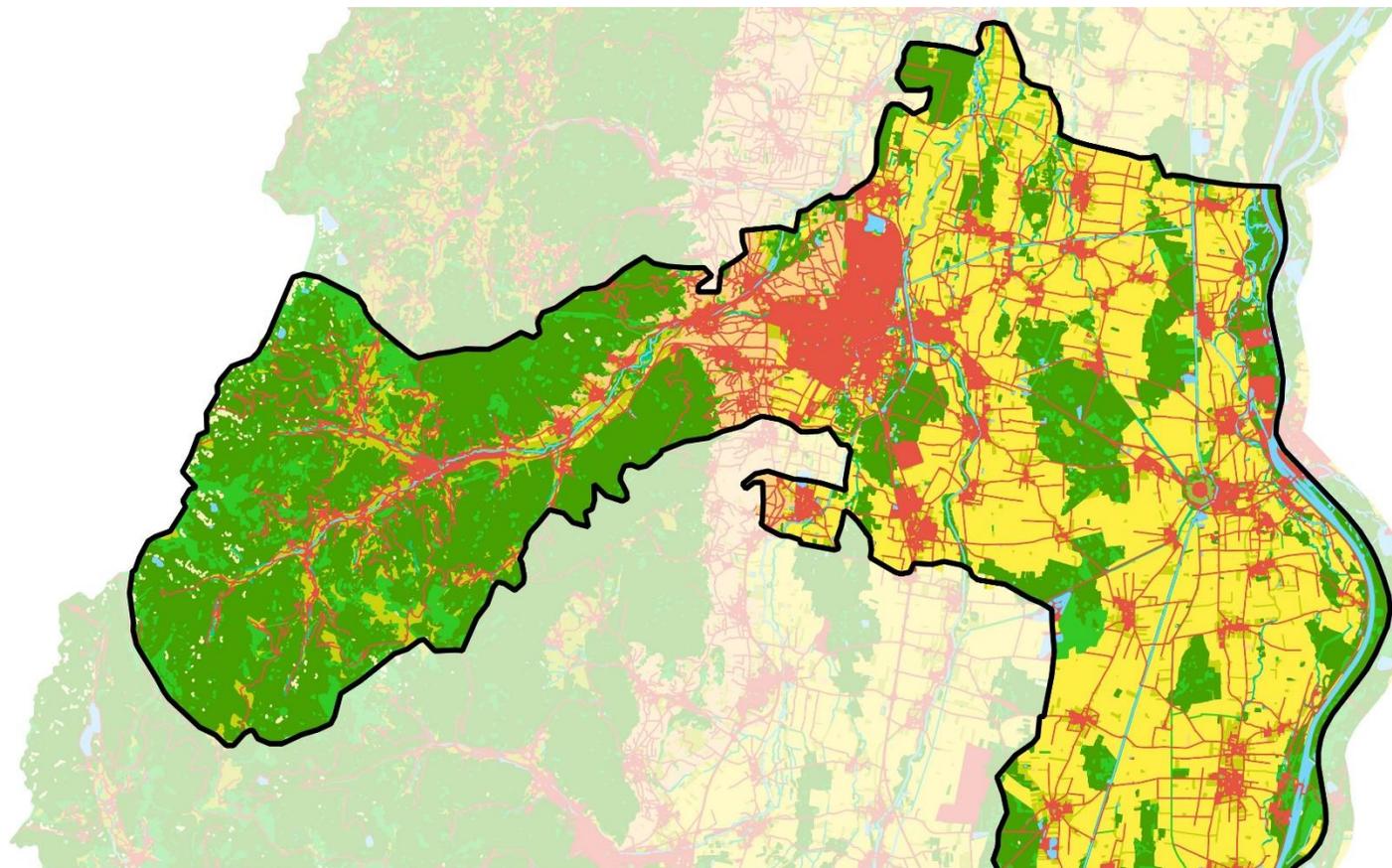
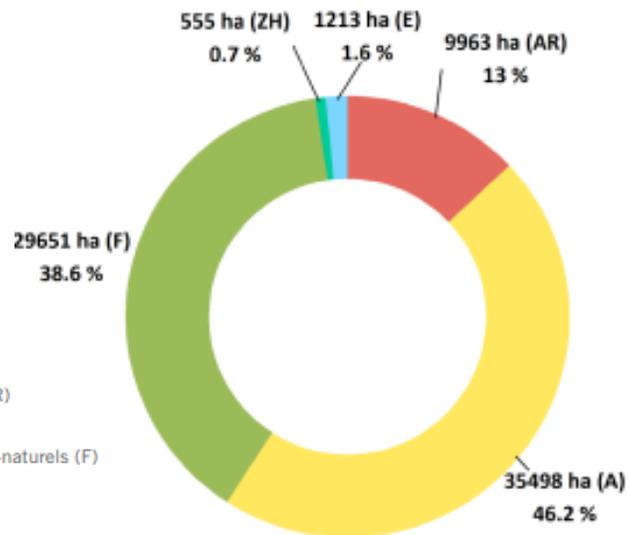


Agence
d'urbanisme
de Strasbourg
Rhin supérieur

Un territoire agricole et forestier

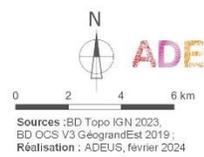
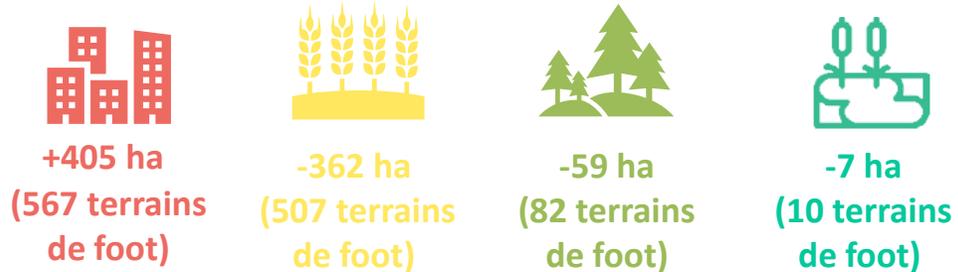
- Une part importante de forêts en montagne
- Des zones agricoles en plaine

Les grandes composantes de l'occupation du sol en 2018



- 1-Territoires artificialisés (AR)
- 2-Territoires agricoles (A)
- 3-Espaces forestiers et semi-naturels (F)
- 4-Zones humides (ZH)
- 5-Surfaces en eau (E)

Evolution entre 2007 et 2018

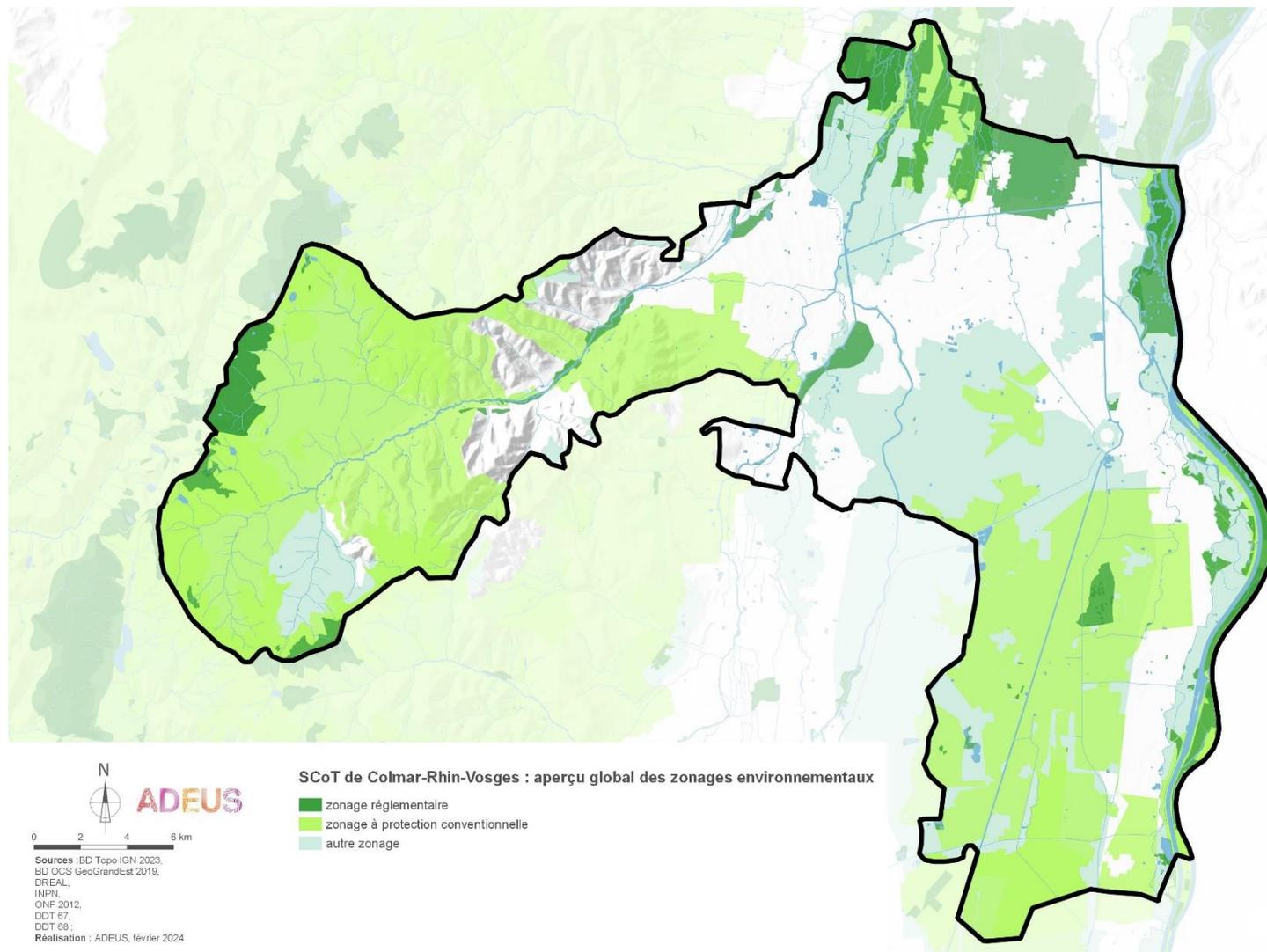
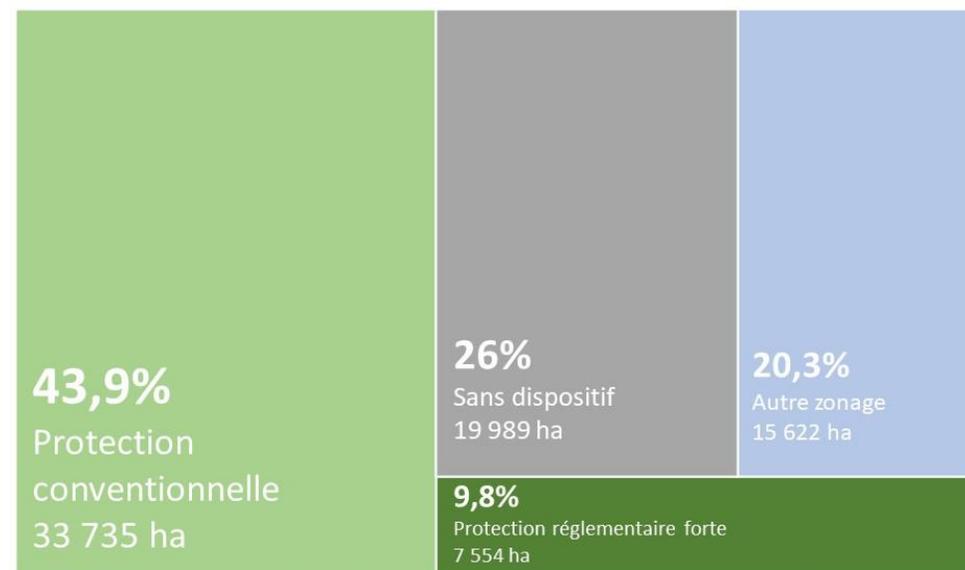


Biodiversité et espaces naturels du territoire

Objectifs nationaux de protection du territoire (2030) :

- 📍 30 % du territoire (*toutes protections confondues*)
- 📍 Dont 10 % en protection renforcée

SCoT 76 900 ha



Biodiversité et espaces naturels du territoire

- Le territoire est traversé par **plusieurs corridors écologiques d'intérêts nationaux**
- Des **réservoirs de biodiversité** répartis sur l'ensemble du territoire



Wikimedia Commons
Crapaud calamite (*Bufo calamita*)



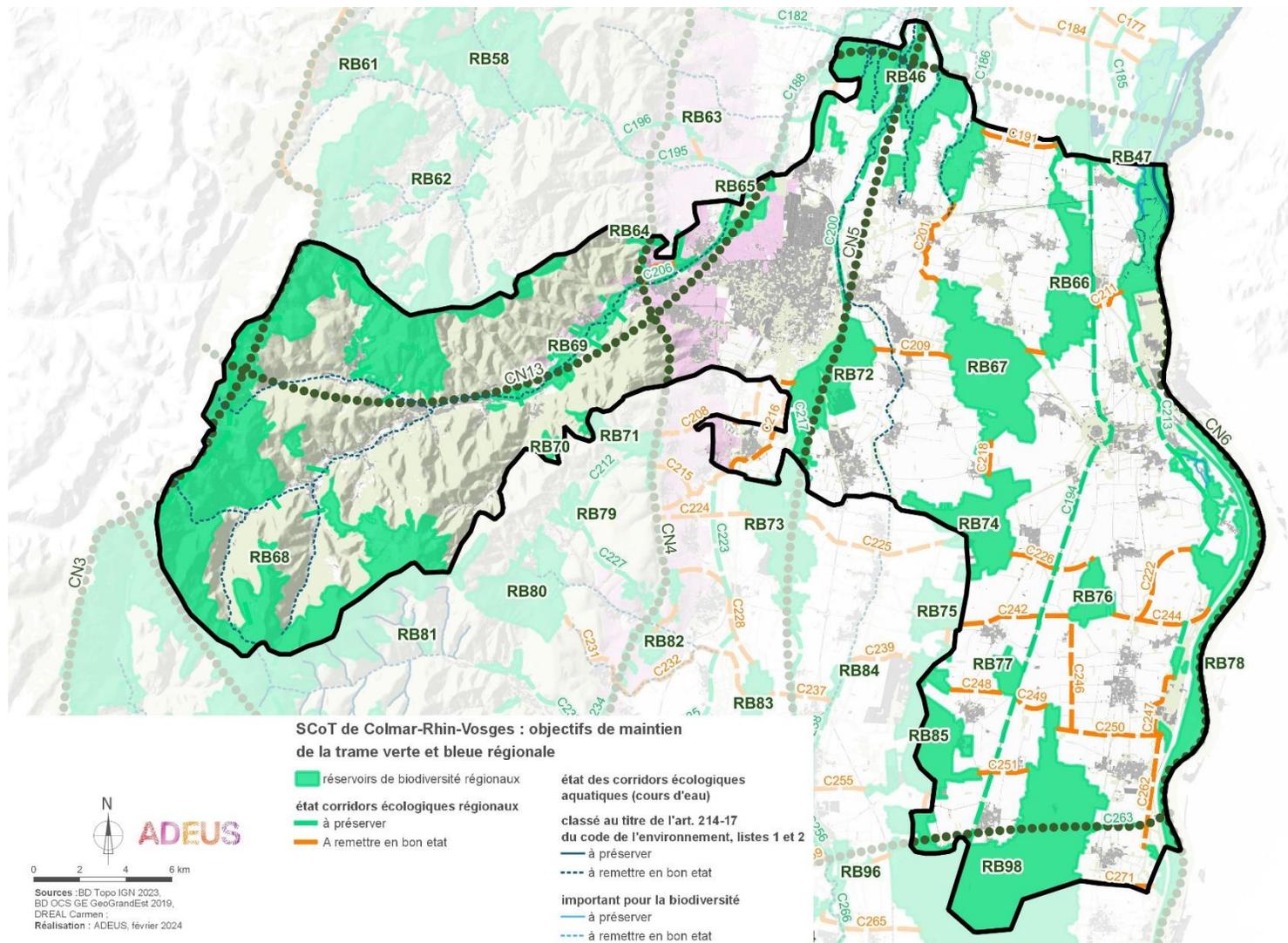
Wikimedia Commons
Chat sauvage (*Felis silvestris*)



Wikimedia Commons
œdicnème criard (*Burhinus œdicnemus*)



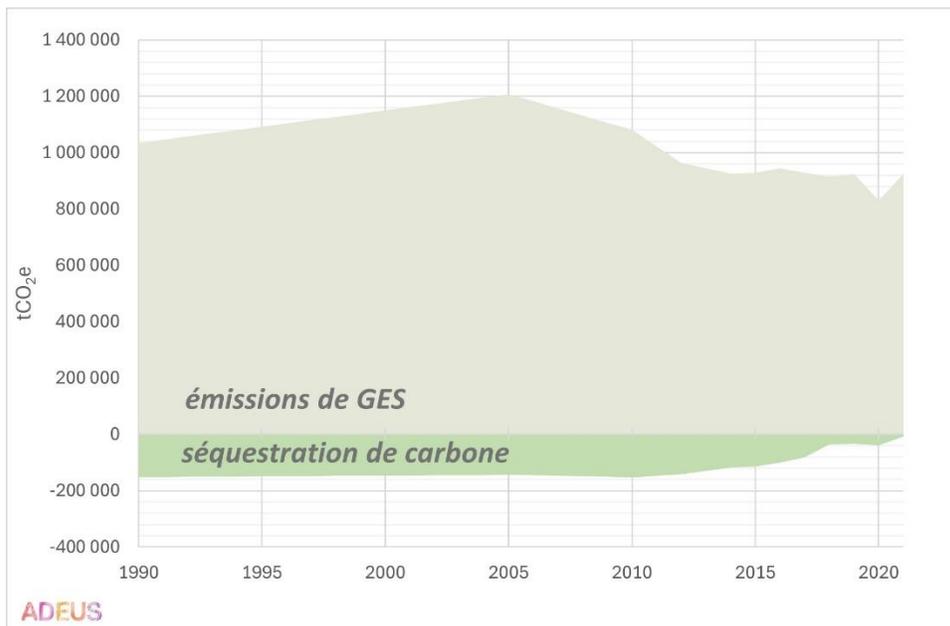
Wikimedia Commons
Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*)



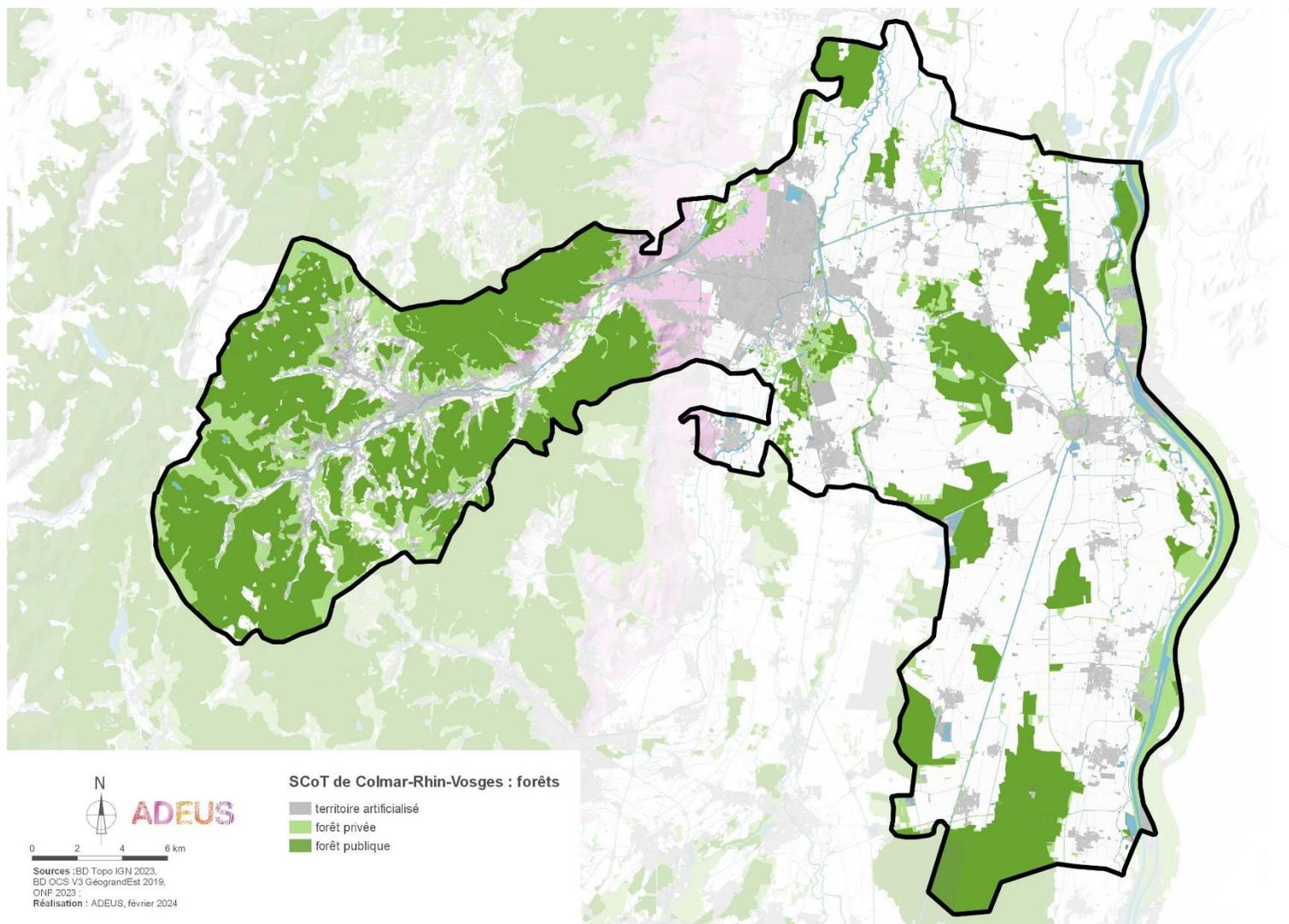
La capacité de séquestration du carbone diminue

○ Diminution de la capacité de séquestration de carbone des forêts

Evolution globale des émissions de GES et de la séquestration du carbone (PRG 2013 tCO₂e) dans le SCoT Colmar-Rhin-Vosges

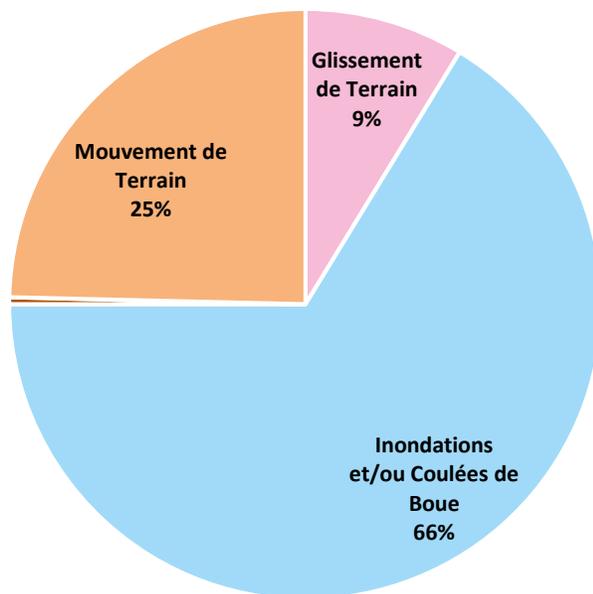


Source : Atmo Grand Est - Invent'air V2023



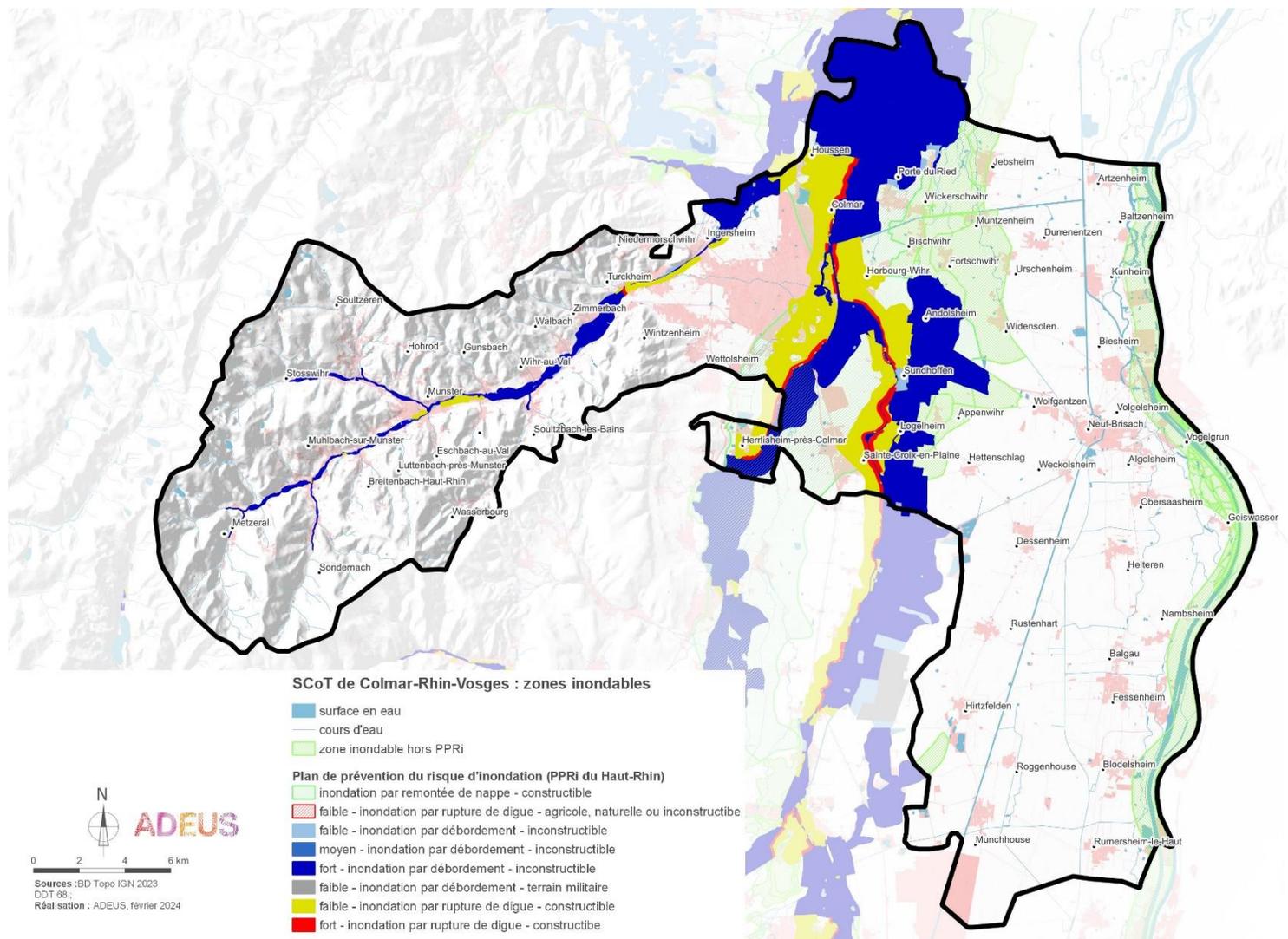
Un territoire qui reste vulnérable aux catastrophes naturelles

- Le risque inondation est majoritaire
- Le prix des catastrophes naturelles entre 1998 et 2020 reste **modéré par rapport aux autres territoires de la CeA**



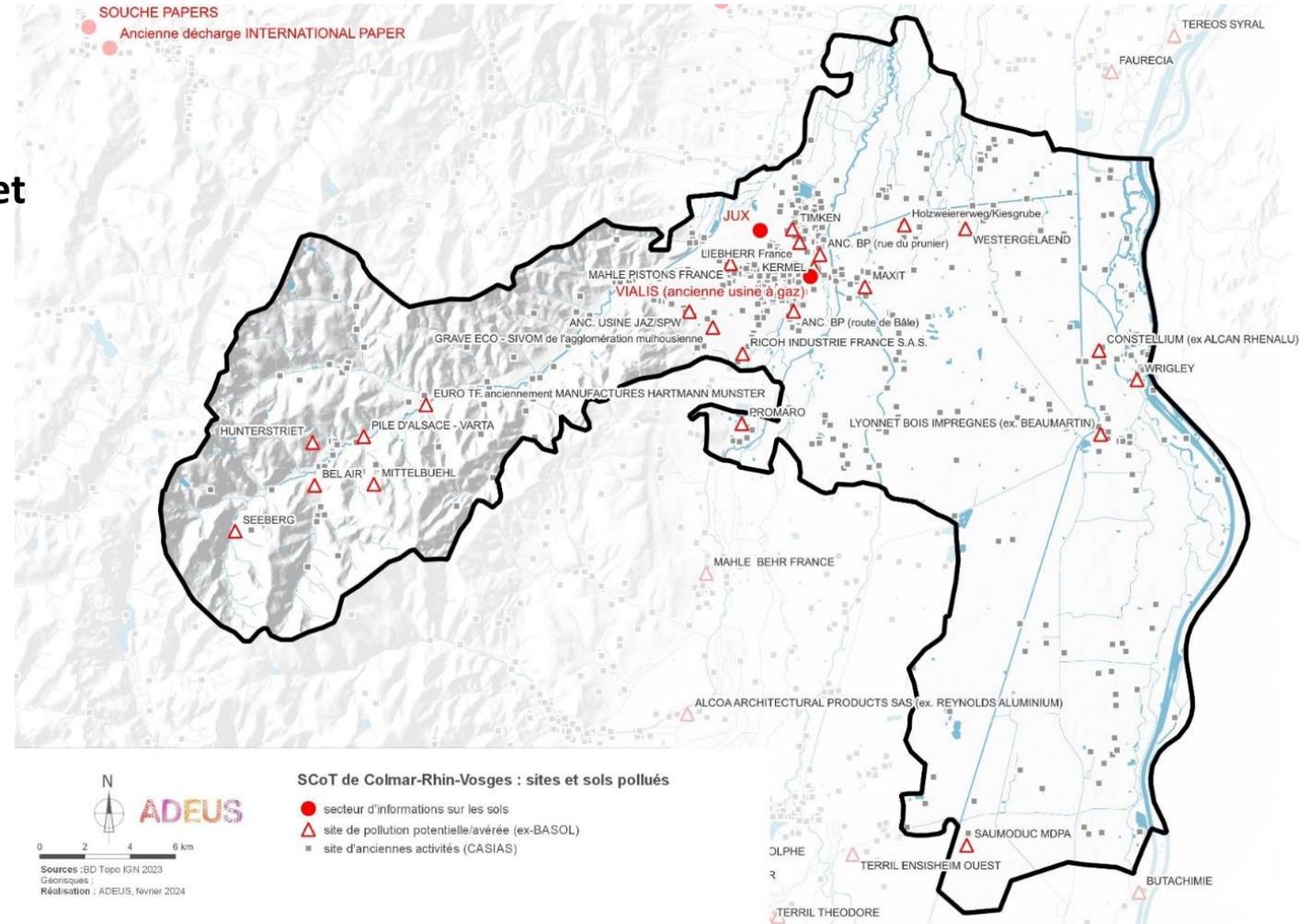
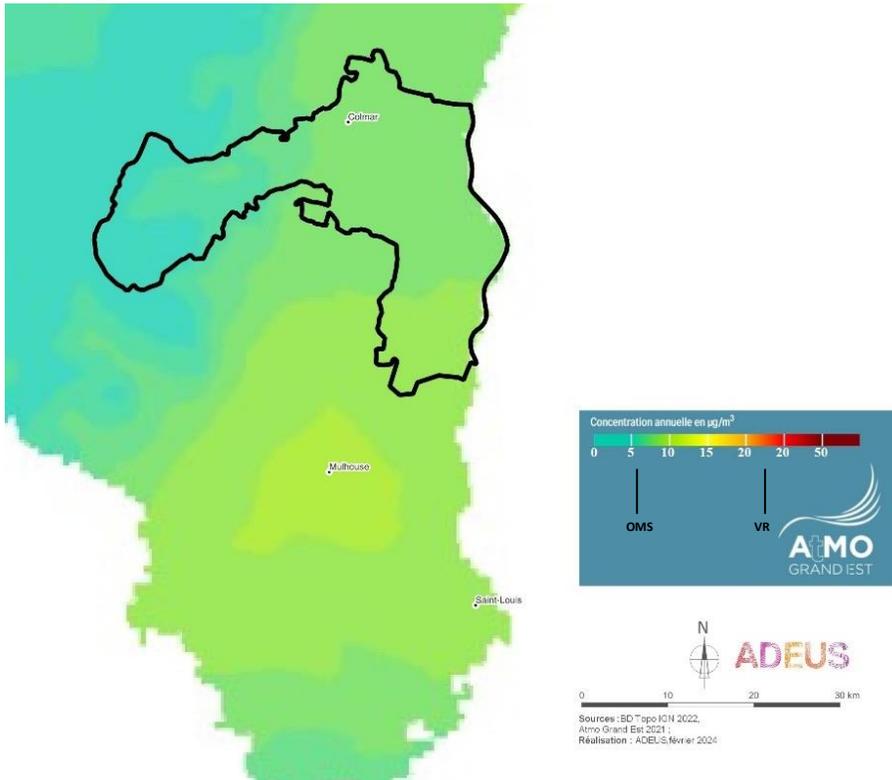
ADEUS

Source : Ministère de la Transition Ecologique BD GASPAR



La santé comme fil conducteur de la planification

- Des secteurs pollués liés aux anciennes activités industrielles
- Valeurs inférieures aux seuils réglementaires de qualité de l'air, mais **vigilance à proximité de l'A35 et concernant l'ozone (O₃)**
- Vigilance bruit (aérodrome, routes et voies ferrées)



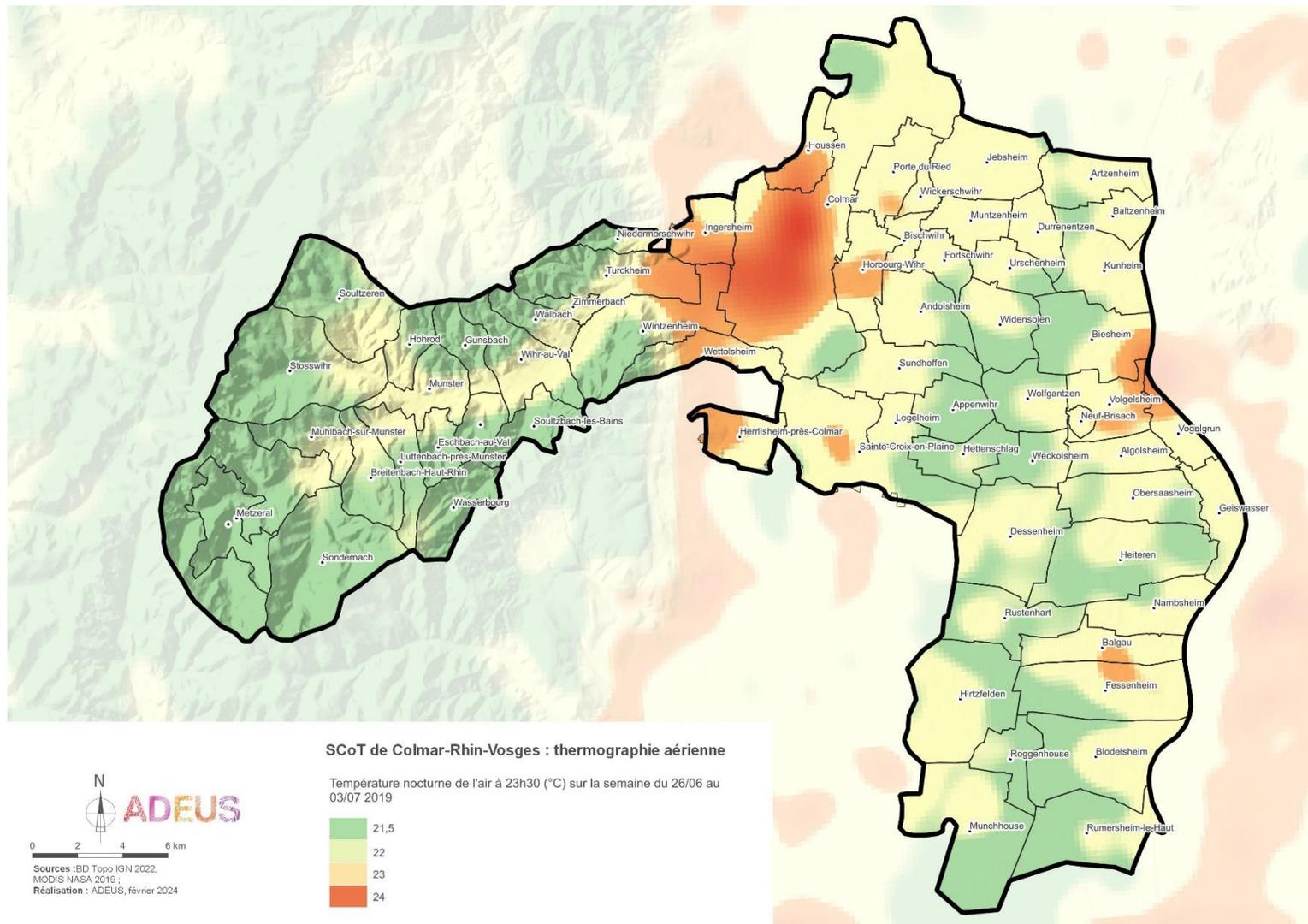
Des îlots de fraîcheur à développer dans les zones urbanisées

○ Au centre du territoire :

- Colmar
- Turckheim ;
- Ingersheim ;
- ...

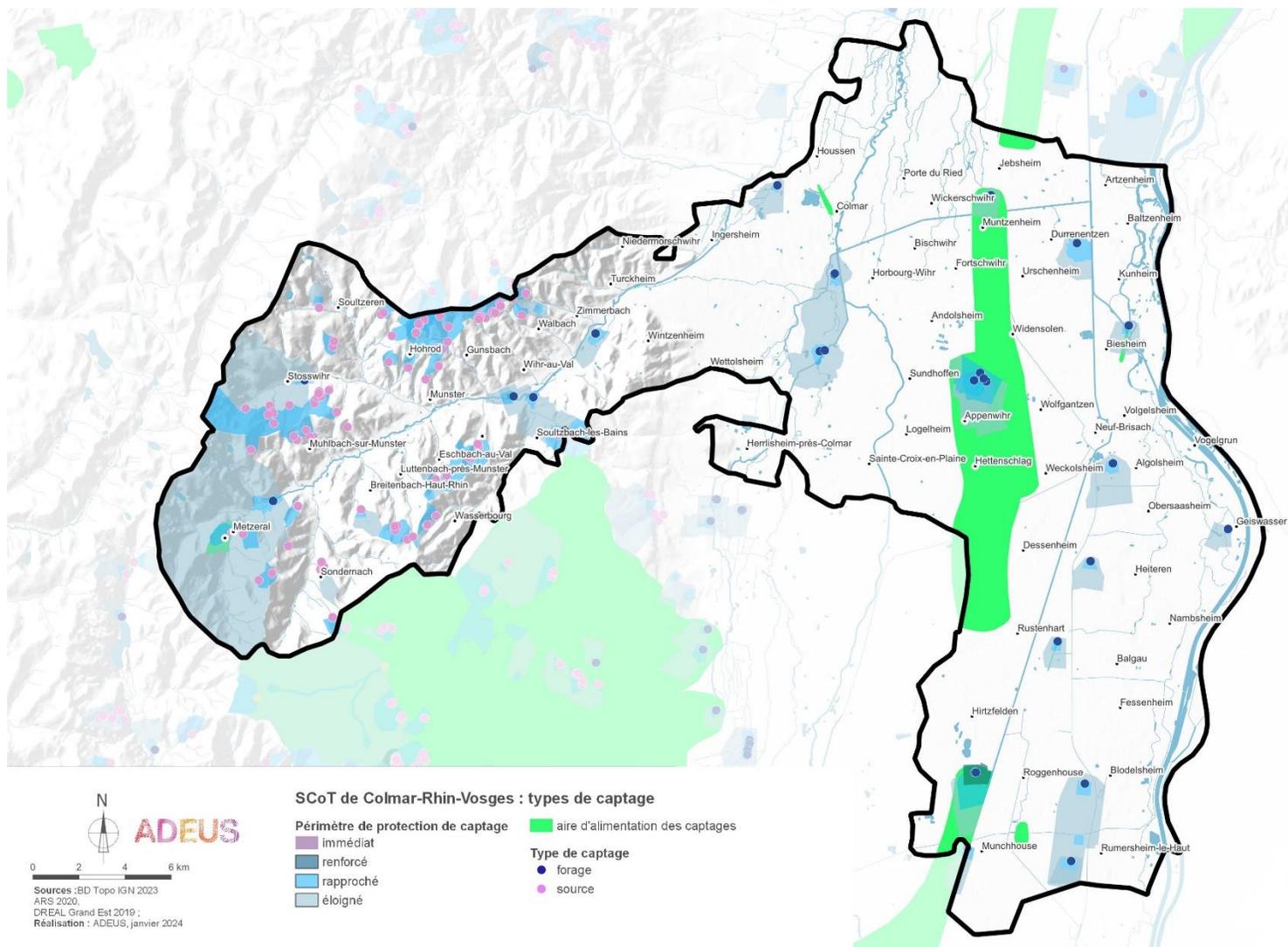
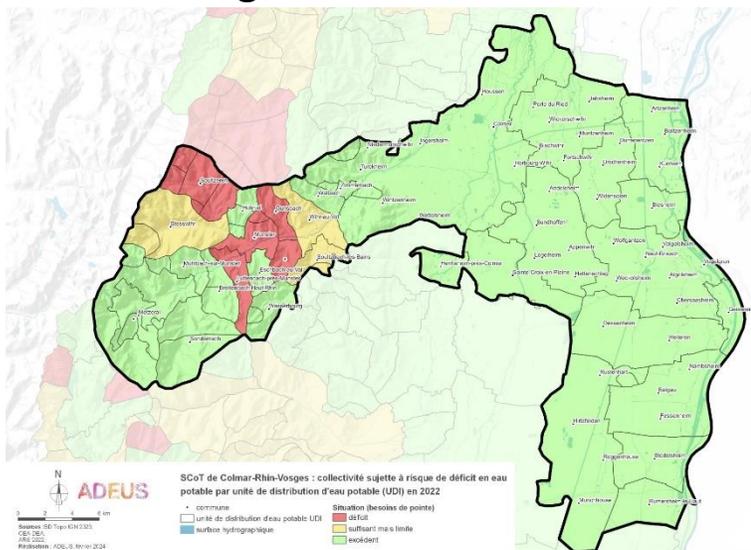
○ Port Rhénan de Colmar/Neuf-Brisach

○ Certaines communes en plaine
(Neuf-Brisach, Balgau/Fessenheim)



Une ressource en eau à préserver et à améliorer

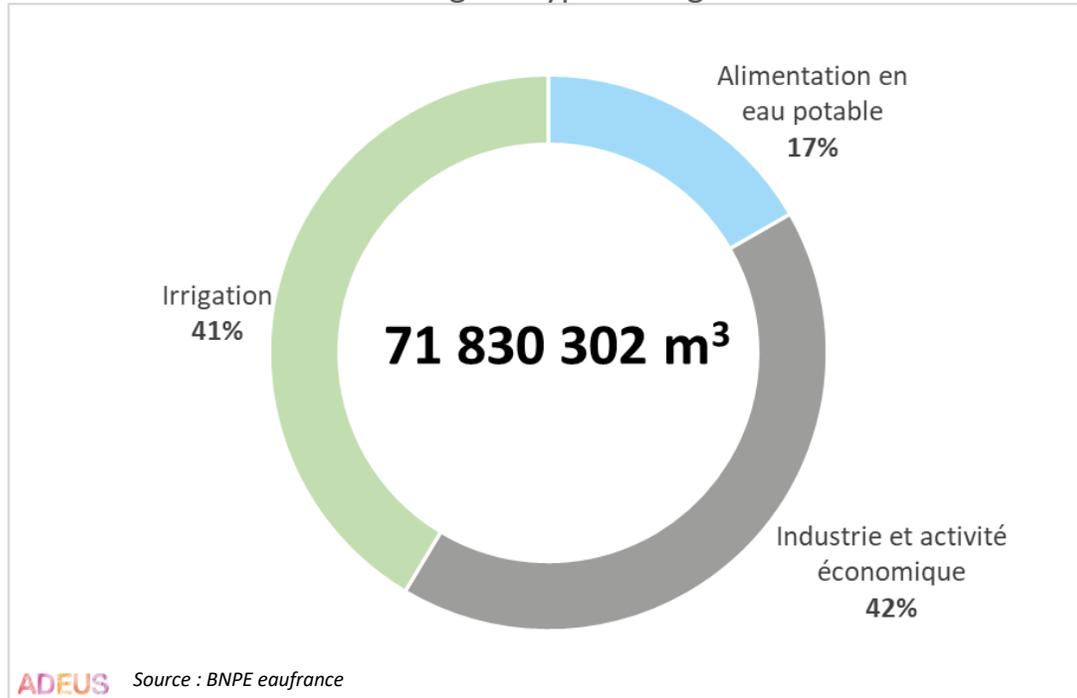
- Sécurisation de l'alimentation en eau potable face à la pollution avec beaucoup de **forages de la nappe en plaine**
- Les **eaux souterraines** sont en mauvais état chimique en plaine (*chlorure, solvants chlorés, hydrocarbures, lindane, métaux...*) en lien avec les activités humaines
- Des difficultés d'approvisionnement en montagne



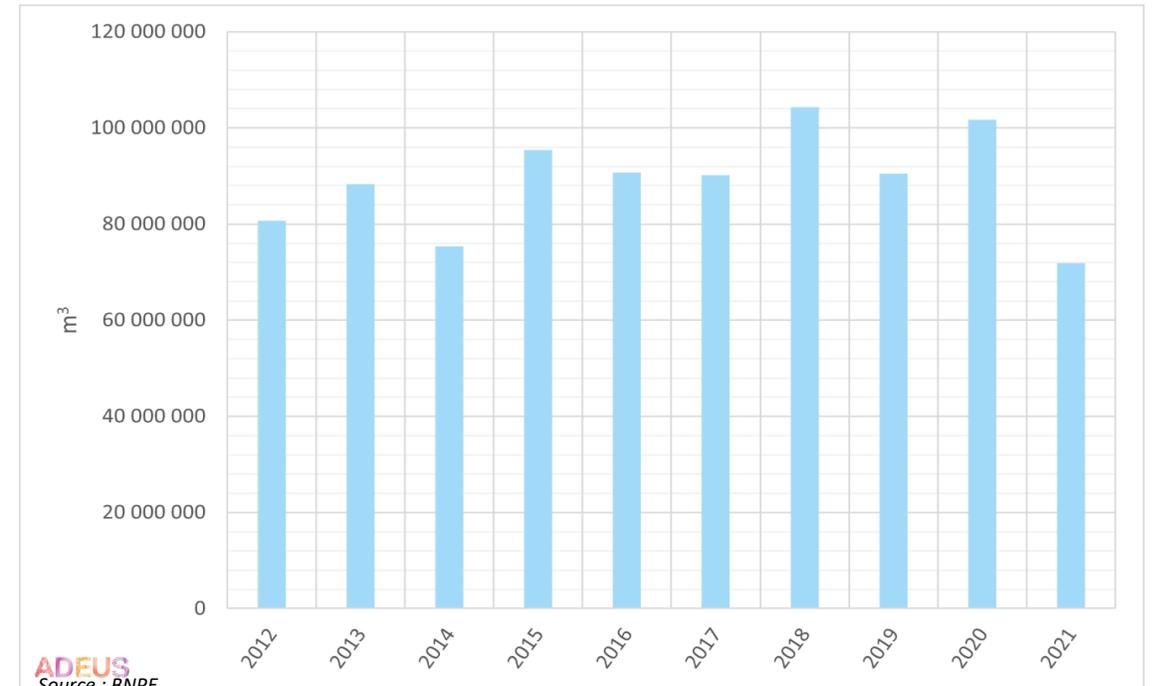
Une ressource en eau à préserver et à améliorer

- Stagnation des prélèvements d'eau
- Plus faibles en 2021 liés à l'agriculture
(été 2021 plutôt pluvieux)

SCoT Colmar Rhin Vosges - Type d'usages de l'eau en 2021



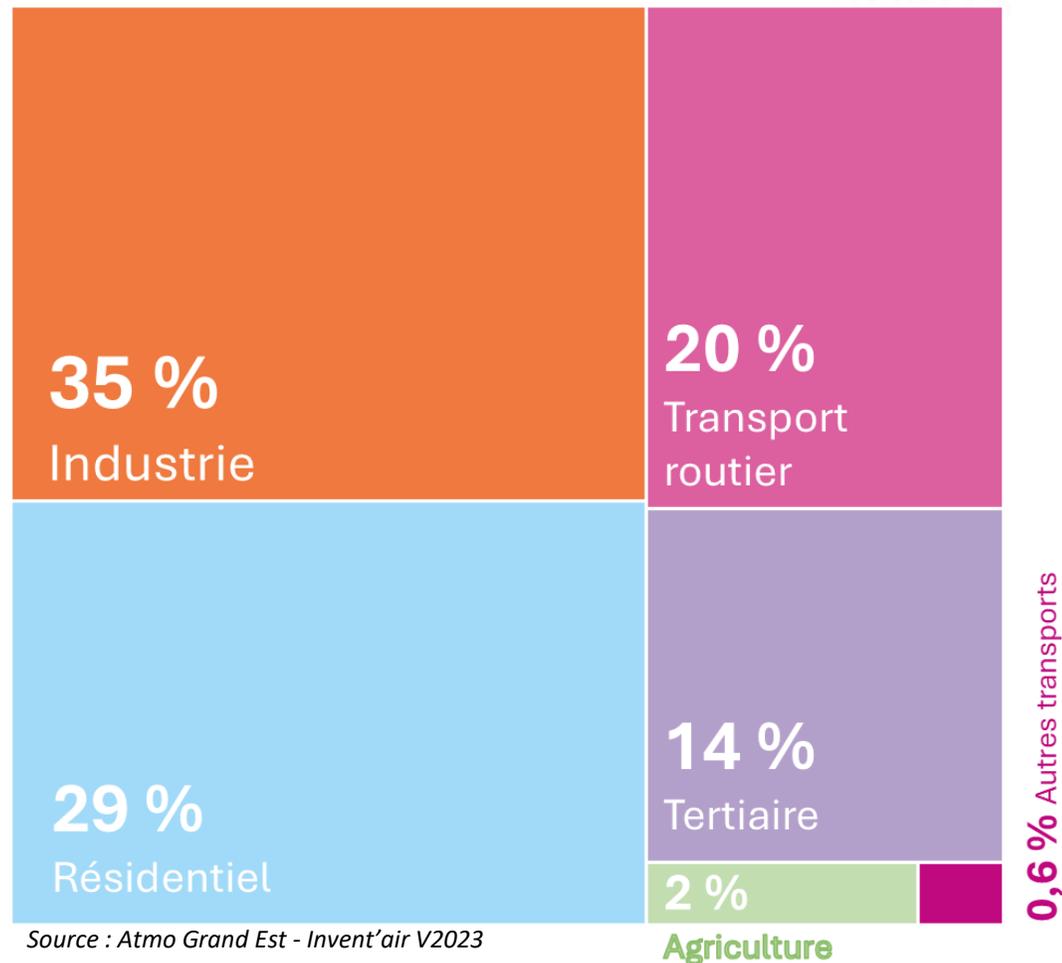
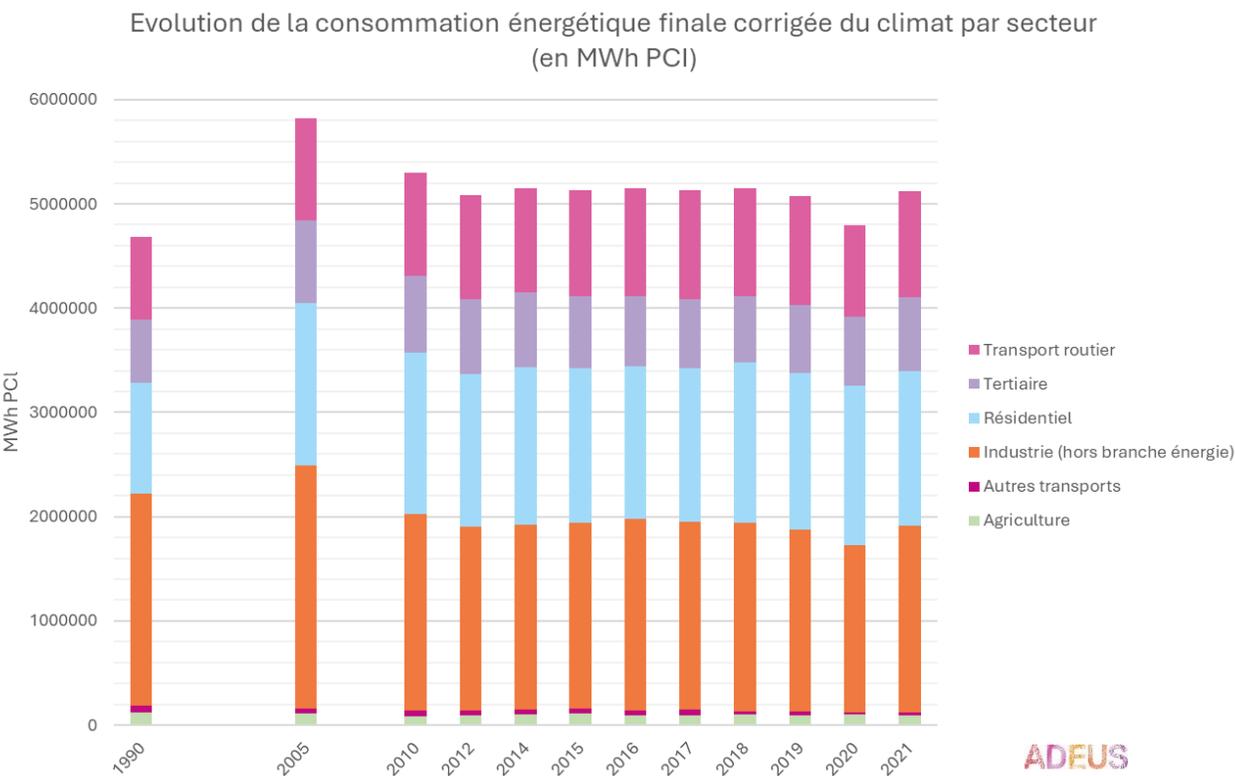
SCoT Colmar-Rhin-Vosges - Volume d'eau prélevé (m³) par année



Des consommations énergétiques qui ne baissent pas

- **Trois gros consommateurs d'énergie** à l'échelle du territoire
- **Stagnation de la consommation** (*valeurs corrigées du climat*) depuis 2014, en excluant 2020

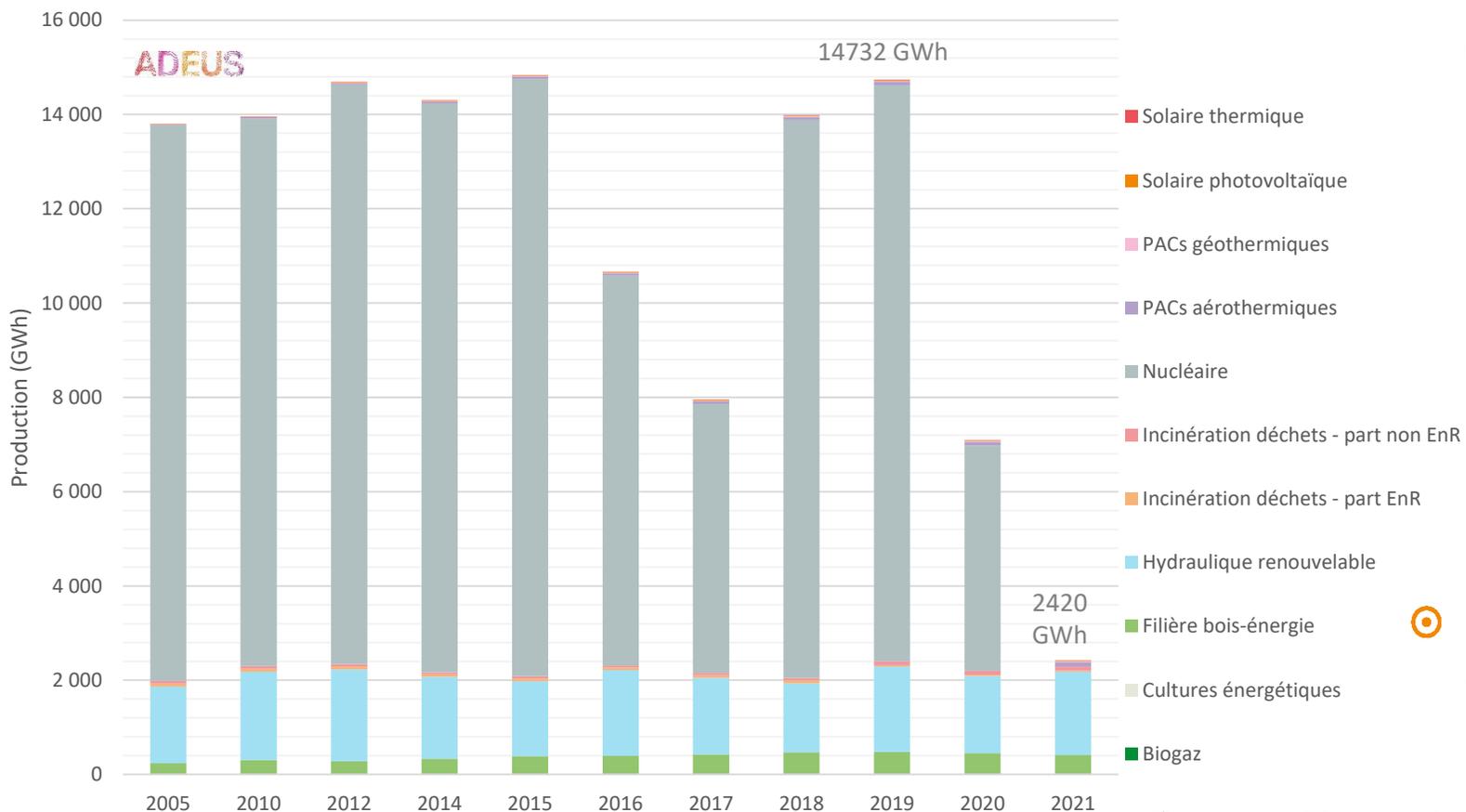
Répartition des consommations énergétiques finales à climat réel en 2021, par secteur



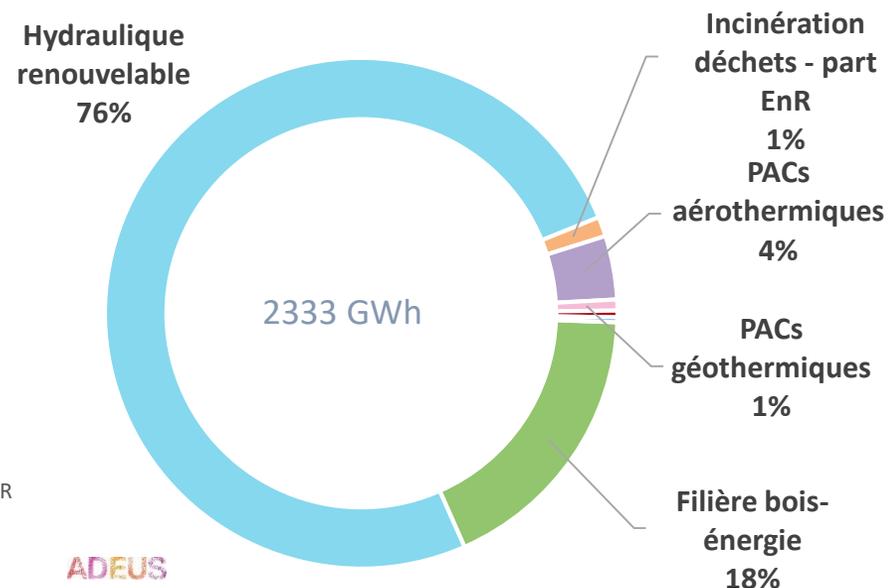
L'hydraulique : principale source d'énergie

- 🕒 L'hydraulique majoritaire après la fermeture de la centrale nucléaire, mais pas réservé au territoire

Production d'énergie du SCoT Colmar Rhin Vosges (GWh/an)



SCoT Colmar Rhin Vosges – Répartition des énergies renouvelables produites en 2021



Source : Atmo Grand Est - Invent'air V2023

- 🕒 La production d'EnR représente environ 45 % de la consommation en 2021

Synthèse des enjeux sur le territoire

Forces

- ➔ Géographie variée (zones agricoles et forestières importantes)
- ➔ Réseau hydrographique dense
- ➔ Biodiversité remarquable (Rhin, Ill, Vosges)
- ➔ Surface de protection de la biodiversité qui atteint les objectifs nationaux
- ➔ Territoire qui possède des infrastructures pour se protéger du risque d'inondations
- ➔ Pollution atmosphérique en baisse (PM_{2.5}, PM₁₀, NO_x)

Faiblesses

- ➔ Îlots de chaleurs marqués dans les zones urbaines du territoire
- ➔ Pollution de l'eau et de l'air
- ➔ Ressource en eau qui peut arriver à manquer en montagne
- ➔ Des émissions de GES et des consommations énergétiques qui ne baissent pas
- ➔ Le territoire manque de protection réglementaire des milieux naturels en montagne
- ➔ Fragmentation de la circulation des espèces

Opportunités

- ➔ Développement des EnR (méthanisation, solaire, géothermie...)
- ➔ Reconquête des friches industrielles
- ➔ La sobriété comme outil pour atteindre les objectifs régionaux et nationaux
- ➔ L'eau comme un élément structurant en améliorant les services écosystémiques associés (lutte contre les inondations et la pollution, îlots de fraîcheur...)

Menaces

- ➔ Changement climatique (ressource en eau, risques naturels...)
- ➔ Séquestration de CO₂ par les forêts et le sol qui diminue
- ➔ Développement des EnR non suffisant pour atteindre les objectifs régionaux
- ➔ Gestion des déchets à long terme notamment pour les déchets inertes du BTP
- ➔ Pollution éventuelle des anciens sites d'activités (en cas de réhabilitation de friches)

Eléments de contexte et d'enjeux sur l'agriculture

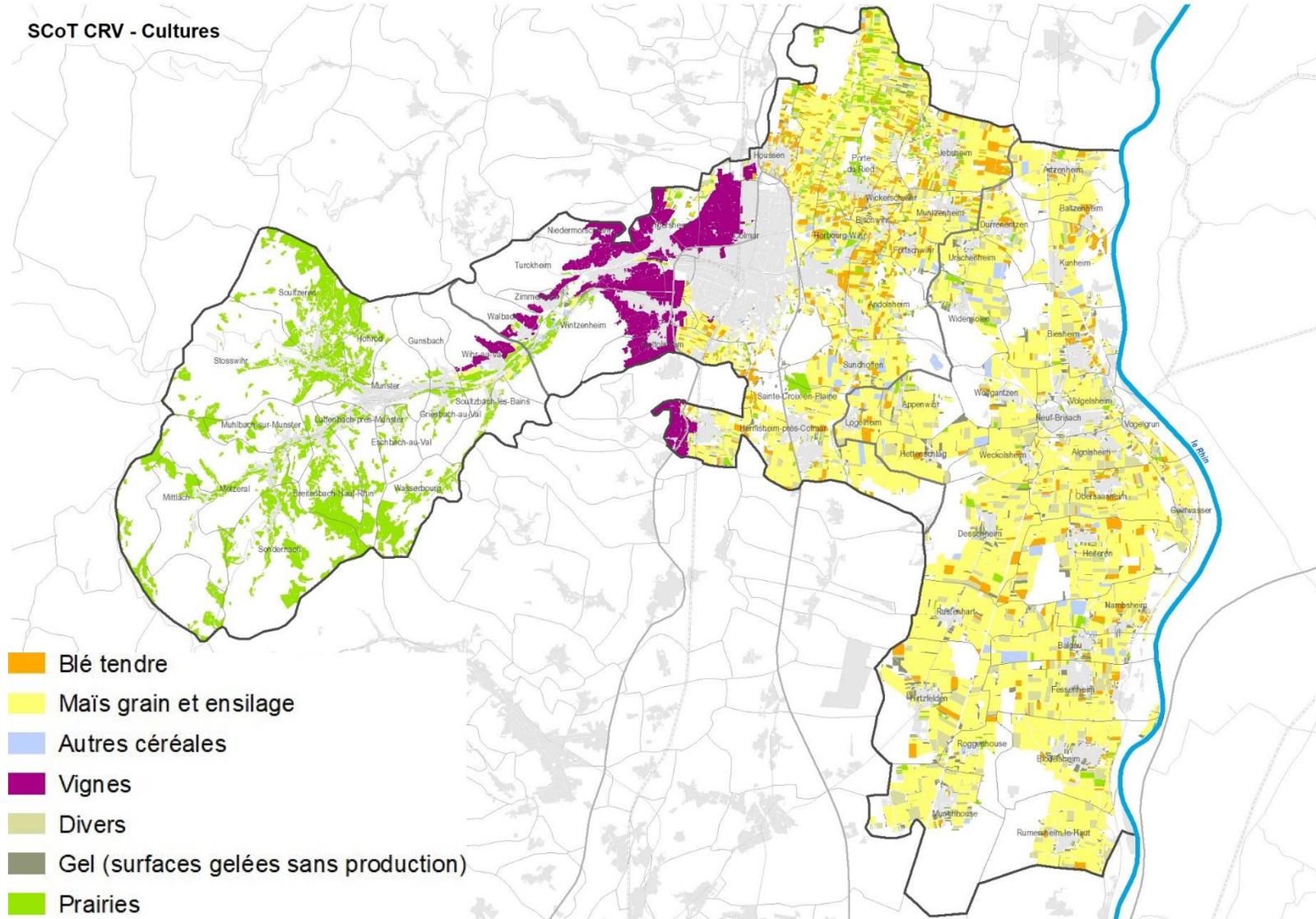
Jérôme HOHL *Assistant d'études ADAUHR*



Agence
d'urbanisme
de Strasbourg
Rhin supérieur

Une spécialisation territoriale agricole

SCoT CRV - Cultures

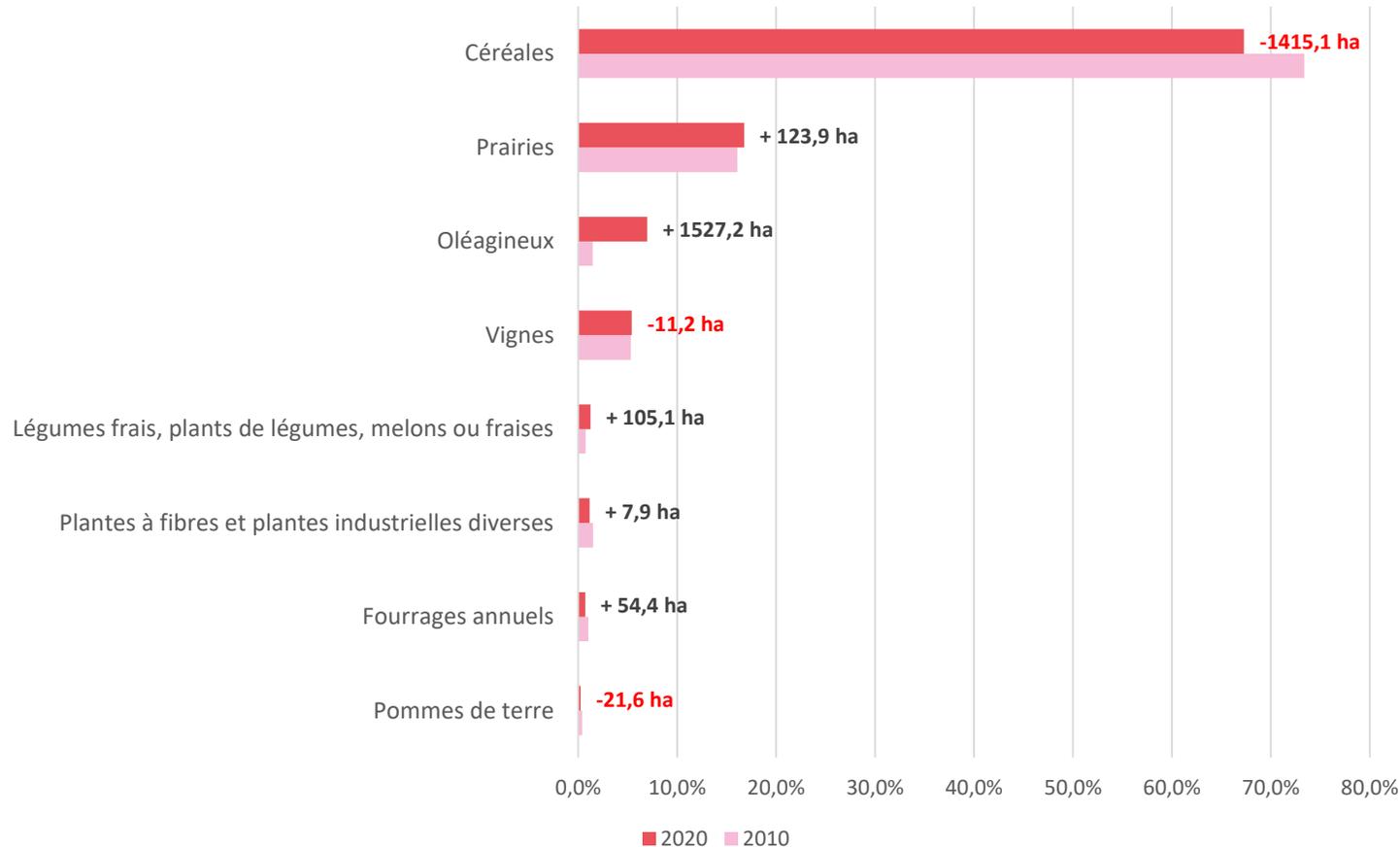


- Céréaliculture dans la plaine (*maïs grain*)
- Viticulture sur le piémont
- Élevages en zone de montagne (*bovins-lait*)

Source : RPG 2019

Perte de Surface Agricole Utile (SAU) et recherche de diversification

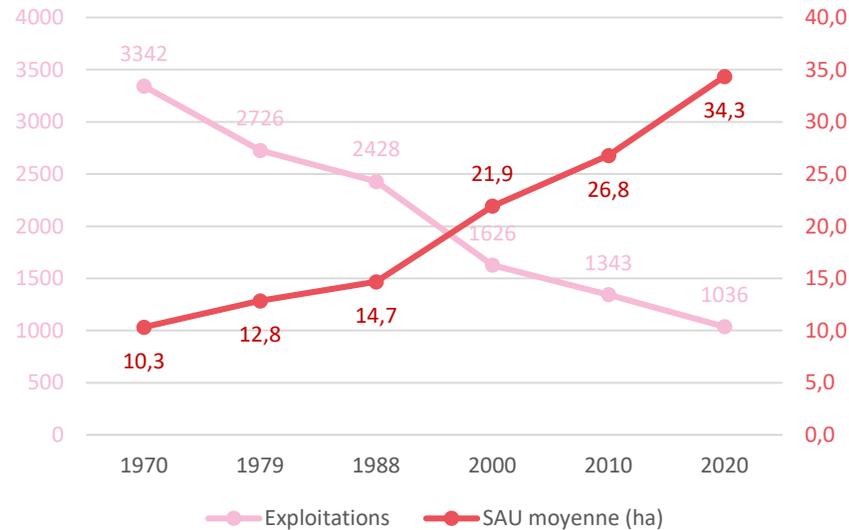
Evolution des surfaces cultivées sur l'ensemble du SCoT CRV



- Perte de 401 ha de SAU en 10 ans principalement dans l'agglomération de Colmar
- Diminution des cultures céréalières surtout au profit des oléagineux
- Augmentation du nombre d'exploitations maraichères en plaine

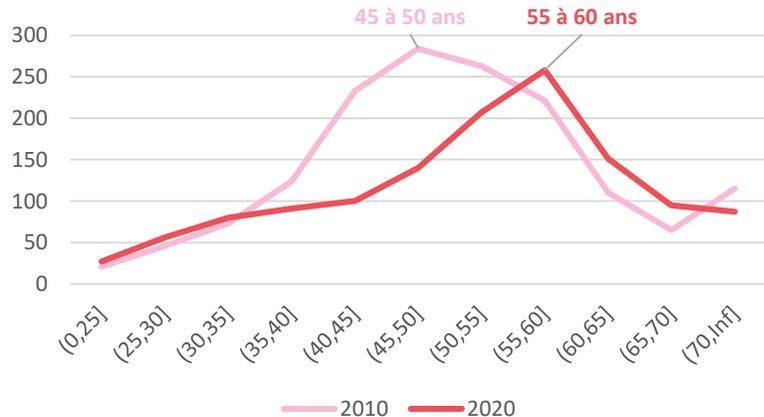
Une augmentation de la taille des exploitations due à un vieillissement des exploitants agricoles

Evolution comparée du nombre d'exploitations et de leur surface moyenne



- 🎯 Le nombre d'exploitations agricoles diminue alors que l'âge moyen et la SAU moyenne augmentent
- 🎯 Promouvoir les professions agricoles dans les systèmes éducatifs :
 - ✳ Lycée du Pflixbourg
 - ✳ Biopôle (l'IUT de Colmar, la Faculté de Marketing et d'Agrosciences, etc.)

Âge moyen des exploitants agricoles

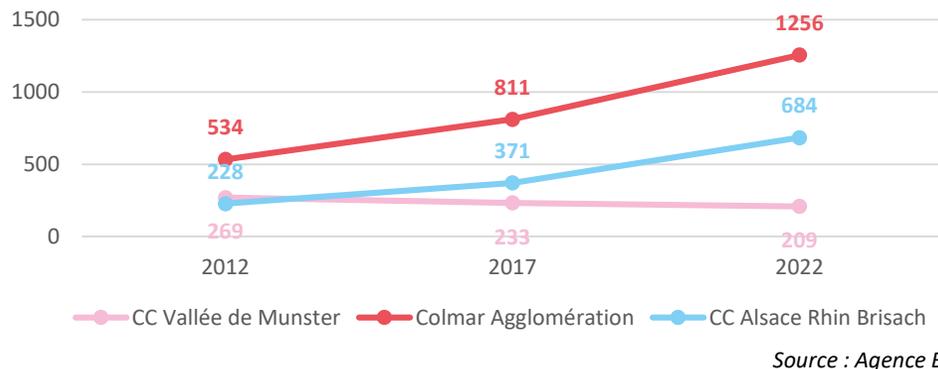


Quel devenir de l'agriculture, dans un contexte d'adaptation au dérèglement climatique ?

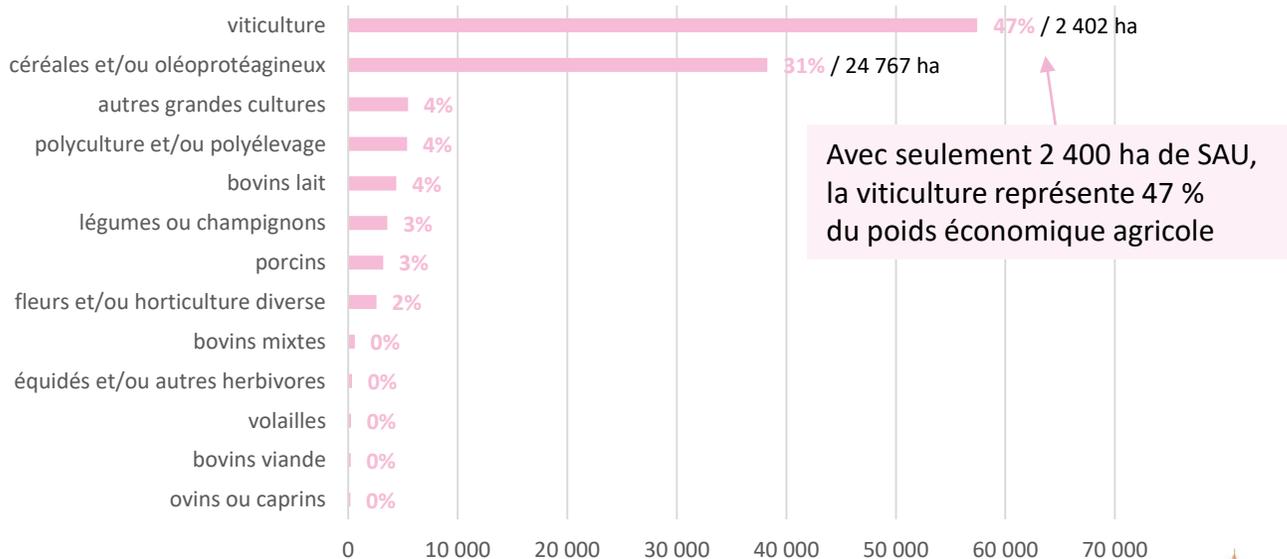


Des filières de qualité à maintenir et à développer

Évolution des surfaces en agriculture biologique
(en hectares)



Production brute standard en 2020 par type



- Augmentation de 31 % du nombre d'exploitations en bio, principalement dans la CC Alsace Rhin Brisach et Colmar Agglomération
- Plusieurs protections géographiques (AOC, AOP, IGP)
- Accentuation du développement des circuits courts
- La viticulture, une filière à haute valeur ajoutée



Synthèse des enjeux sur le territoire

Forces

- ➔ Une surface agricole totale supérieure à la moyenne départementale
- ➔ Un territoire aux productions diversifiées à l'échelle du SCoT
- ➔ Une culture à forte valeur ajoutée (la viticulture)
- ➔ Un territoire forestier important

Faiblesses

- ➔ Vieillesse progressive des exploitants et donc perte du nombre d'exploitations
- ➔ Terres agricoles soumises à la pression foncière notamment les terres maraichères
- ➔ Un développement du bio plus faible qu'à l'échelon régional
- ➔ Une spécialisation agricole importante par unités paysagères
- ➔ Une filière bois très peu développée

Opportunités

- ➔ Le développement des circuits courts
- ➔ Le développement des Plan Alimentaire Territorial au sein des EPCI.
- ➔ La diversification des exploitations agricoles avec les activités agrotouristiques (fermes auberges)
- ➔ Plusieurs sites d'enseignement et de recherche agronomique sur le territoire, notamment le Biopôle
- ➔ Développement de filières comme celle du soja, volaille de chair et poules pondeuses
- ➔ Report des productions maraichères vers la plaine

Menaces

- ➔ La poursuite de l'étalement urbain
- ➔ Diminution des cheptels bovins et notamment laitiers
- ➔ Fermeture des paysages (enfrichement) par suite de la baisse des élevages
- ➔ Changement climatique en cours, avec risques de sécheresses de plus en plus fréquentes, ainsi que la multiplication des phénomènes extrêmes
- ➔ Diminution des ressources (eau ...)
- ➔ Pression touristique sur les milieux agropastoraux

Merci de votre attention

Équipe projet ADEUS :

Pierre-Olivier PECCOZ et **Vincent FLICKINGER** (*chefs de projet*), Sylvie BLAISON, Fabienne COMMESSIE, Elsa ETTLINGER, Stéphane WOLFF, Mohamed YAGOUB, Mathieu LAVENN, Nathalie GRIEBEL

Équipe projet ADAUHR :

Christelle STABILE (*Cheffe de projet*), Jérôme HOHL, Olivier GENTNER, Julie GIRARDOT, Gilles HEITZ

Avec la participation de :

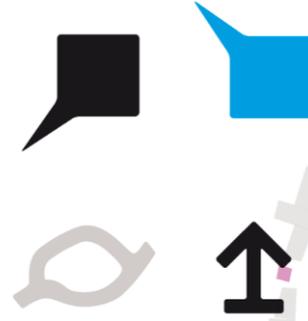
Grégory DELATTRE (*Directeur du Syndicat mixte pour le SCoT Colmar Rhin Vosges*)



Agence
d'urbanisme
de Strasbourg
Rhin supérieur



Annexes

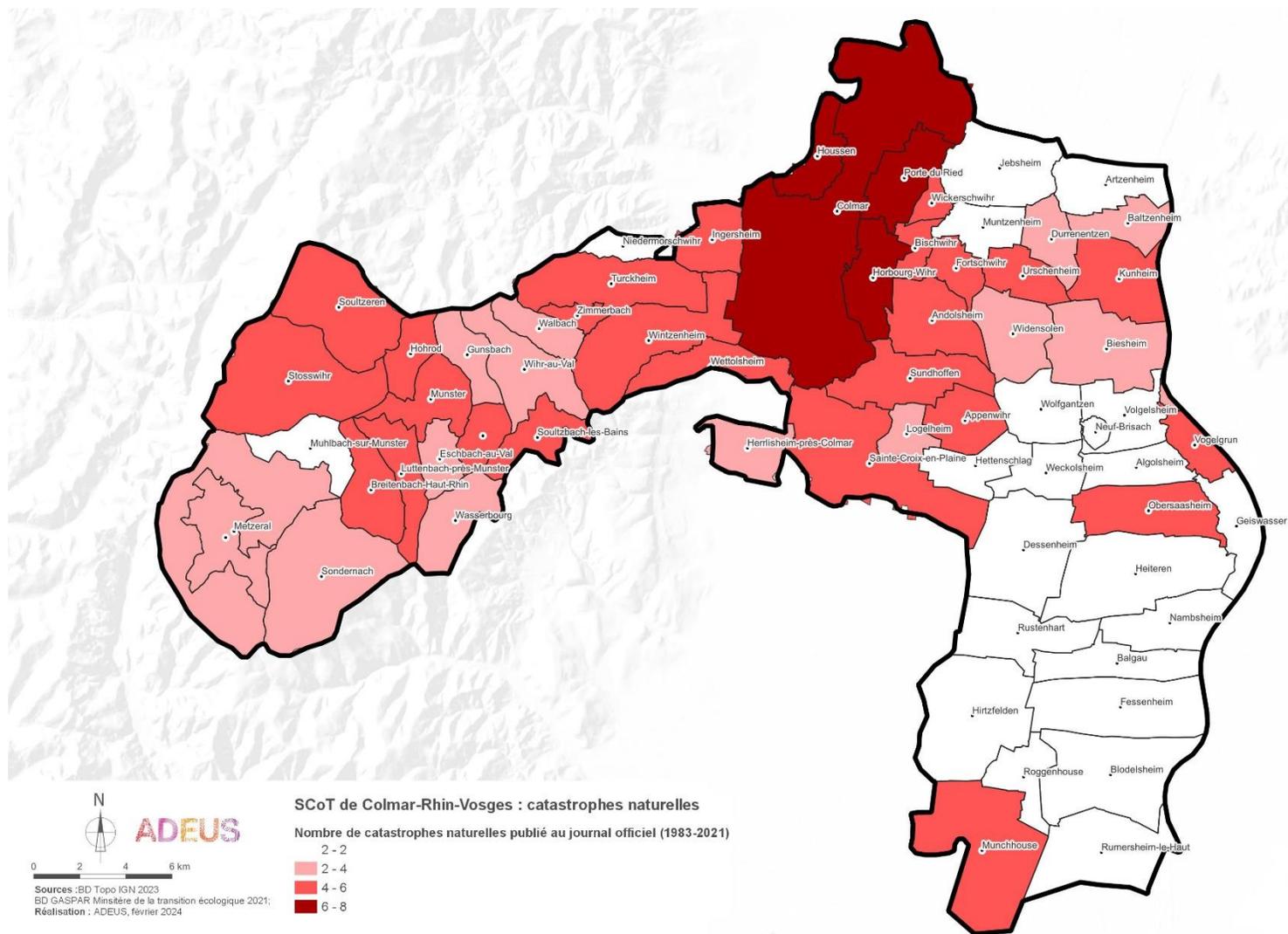
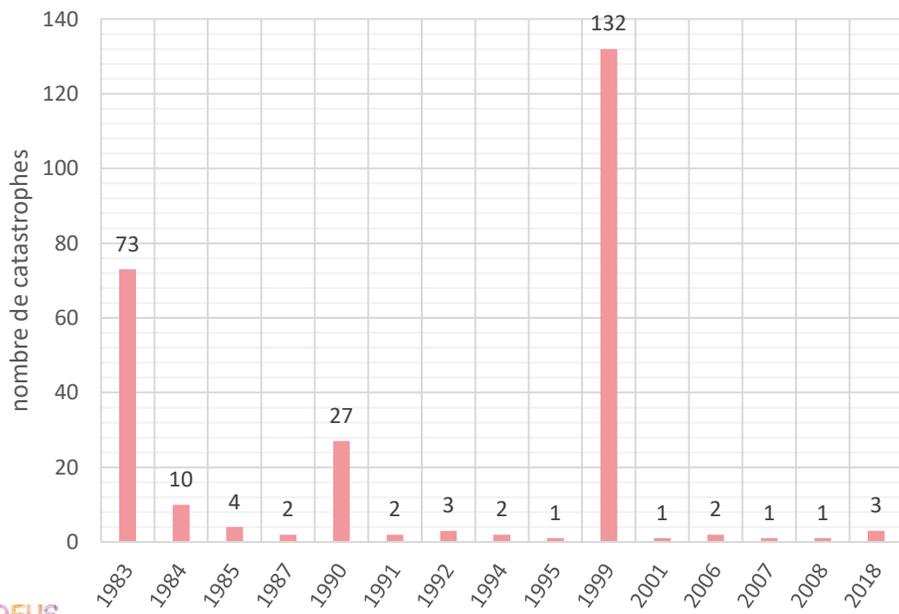


Agence
d'urbanisme
de Strasbourg
Rhin supérieur

Un territoire qui reste vulnérable aux catastrophes naturelles

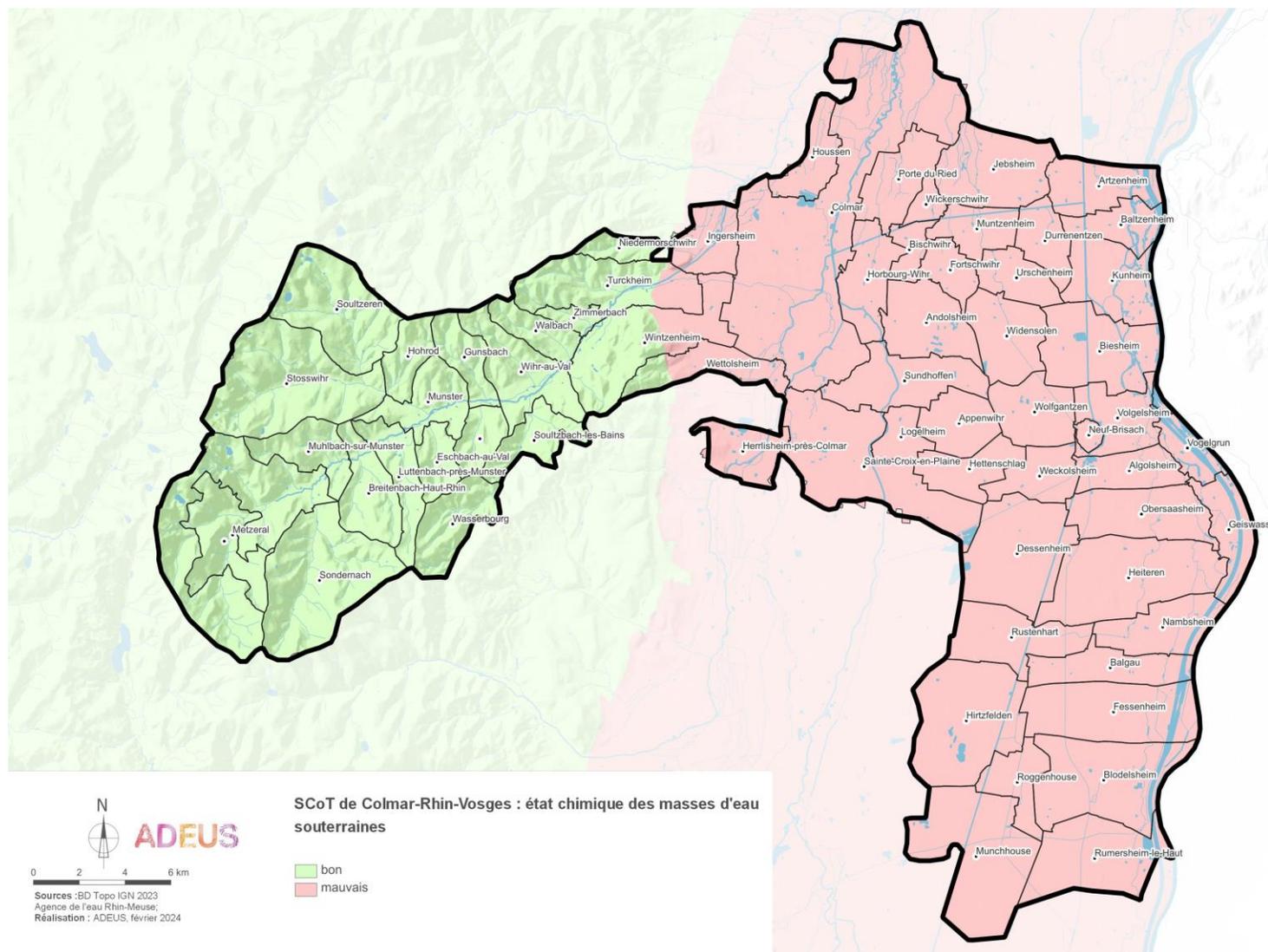
- Colmar Agglomération et la Vallée de Munster **plus affectées**
- Moins de catastrophes** recensées en plaine

Nombre de catastrophes publiées dans le journal officiel depuis 1983 à l'échelle du SCoT de Colmar Rhin Vosges



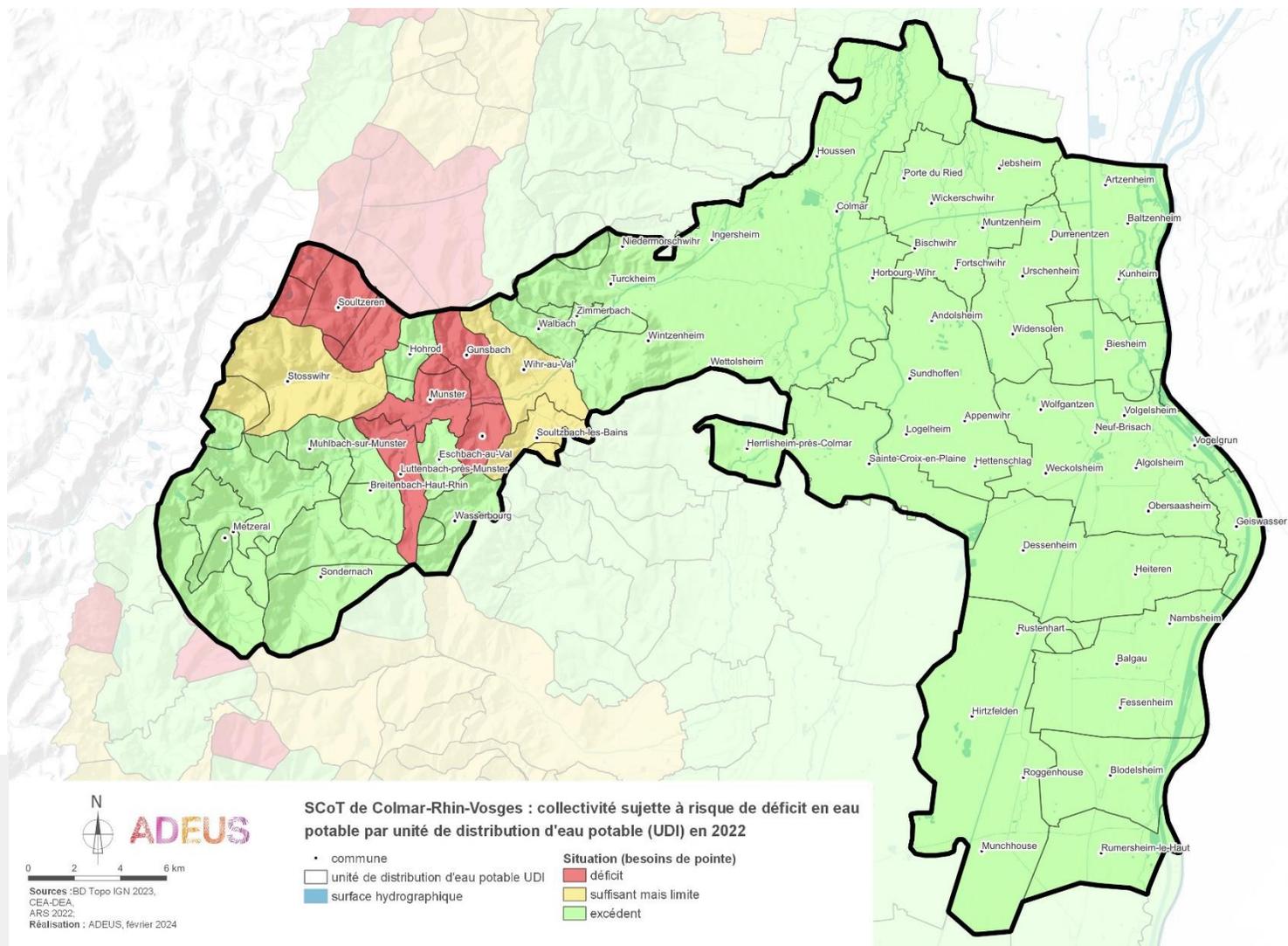
Une ressource en eau à préserver

- Les **eaux souterraines** sont en mauvais état chimique en plaine (*chlorure, solvants chlorés, hydrocarbures, lindane, métaux...*) en lien avec les activités humaines



Une ressource en eau à préserver

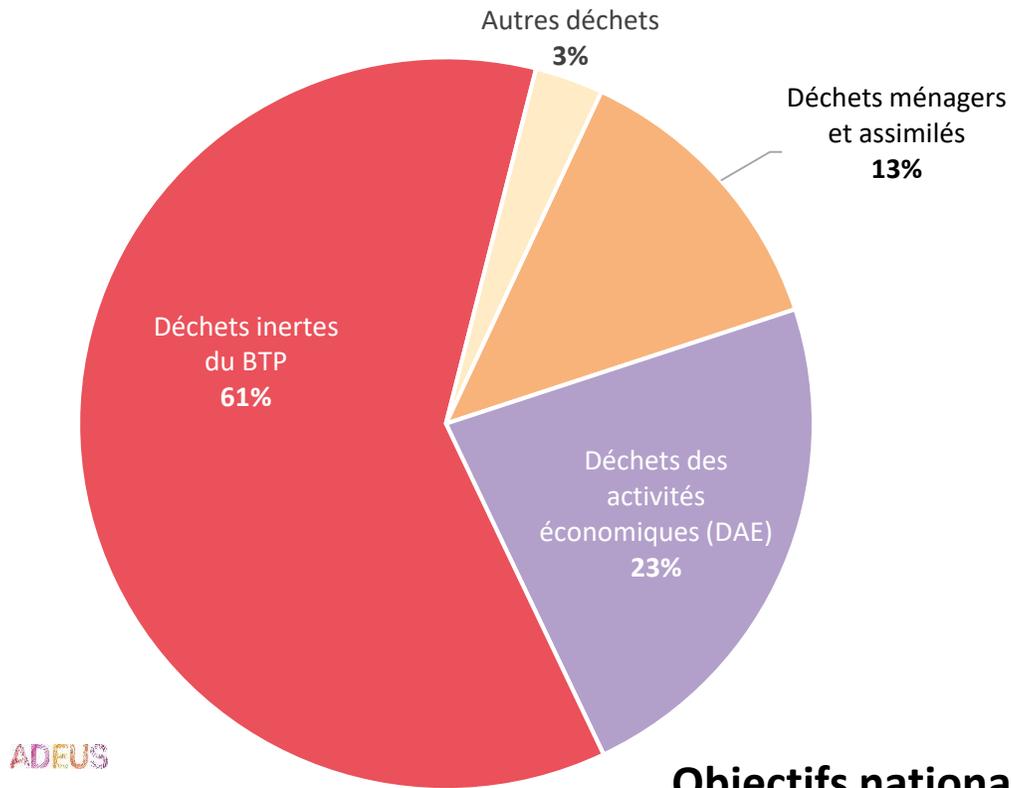
- Des unités de **distribution d'eau potable** en **déficit** ou **limite** en 2022 en montagne



Unité de distribution d'eau potable (UDI) :
ensemble de canalisations de distribution de l'eau potable au sein duquel la qualité de l'eau délivrée est considérée comme homogène

Une gestion des déchets à long terme à prévoir

Part des types de déchets à l'échelle de la région Grand Est



ADEUS

Source : Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets Grand Est (PRPGD)

Objectifs nationaux

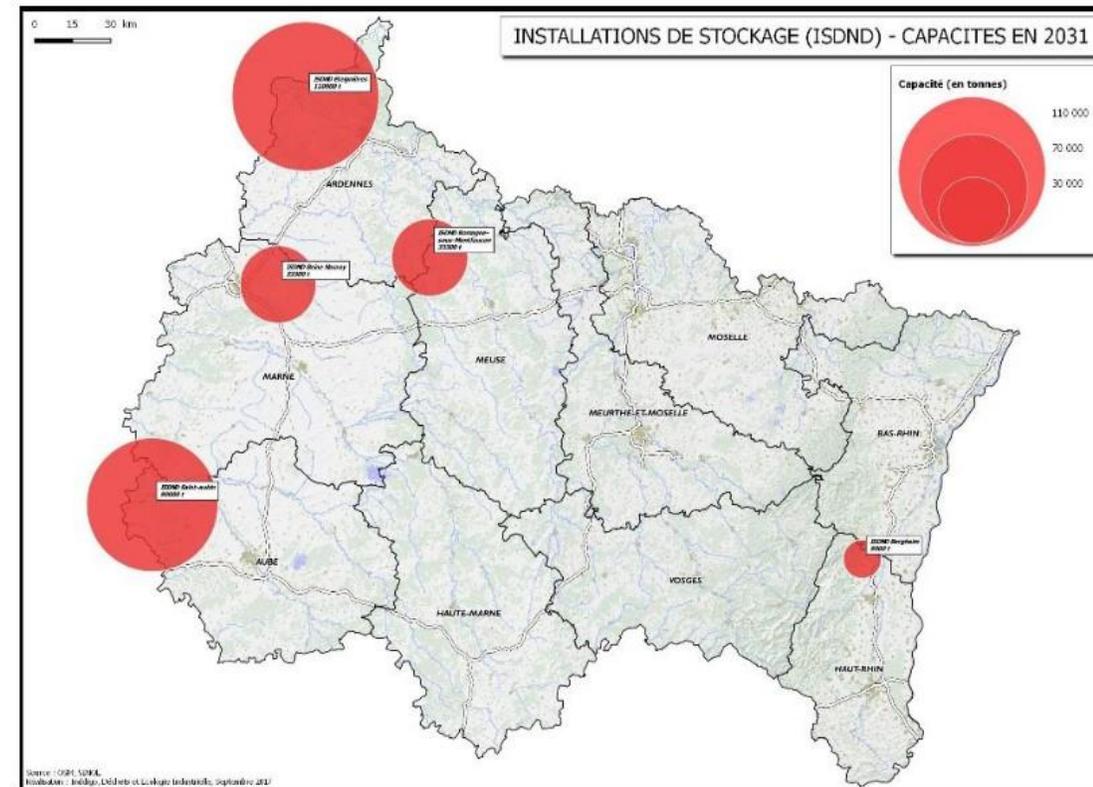
-15% DMA // 2010
-5 % DAE // 2010

2030

10% de DMA en stockage

2035

Installations de stockage des déchets non dangereux (ISDND) de la Région Grand Est autorisées en 2031 selon les autorisations accordées au 30 juin 2018



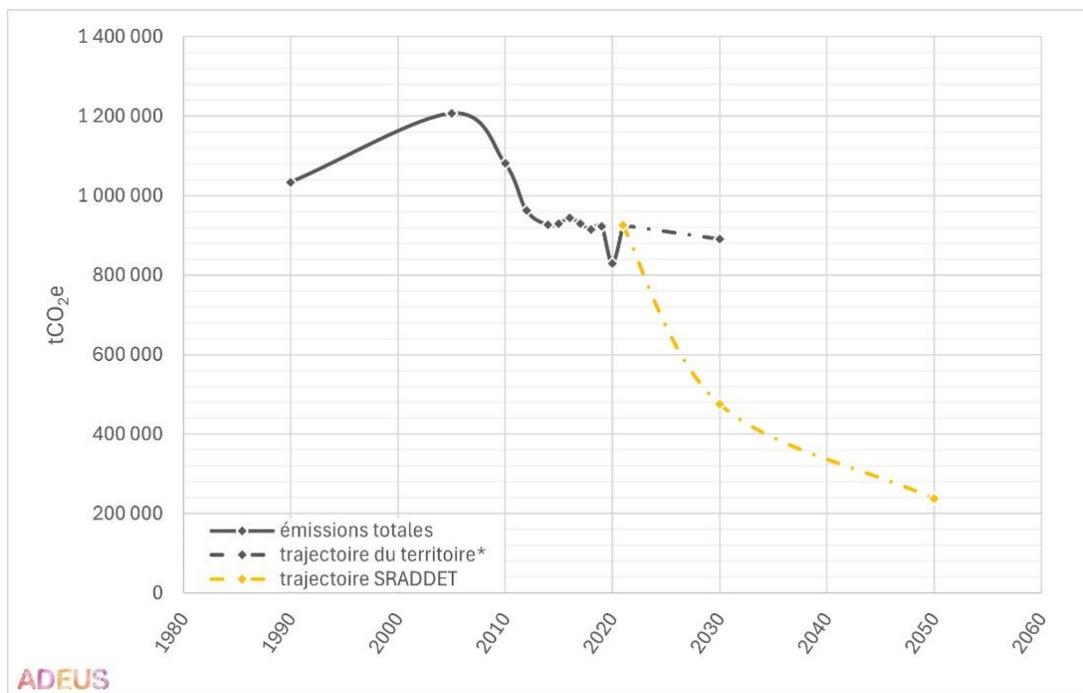
Source : Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets Grand Est (PRPGD)



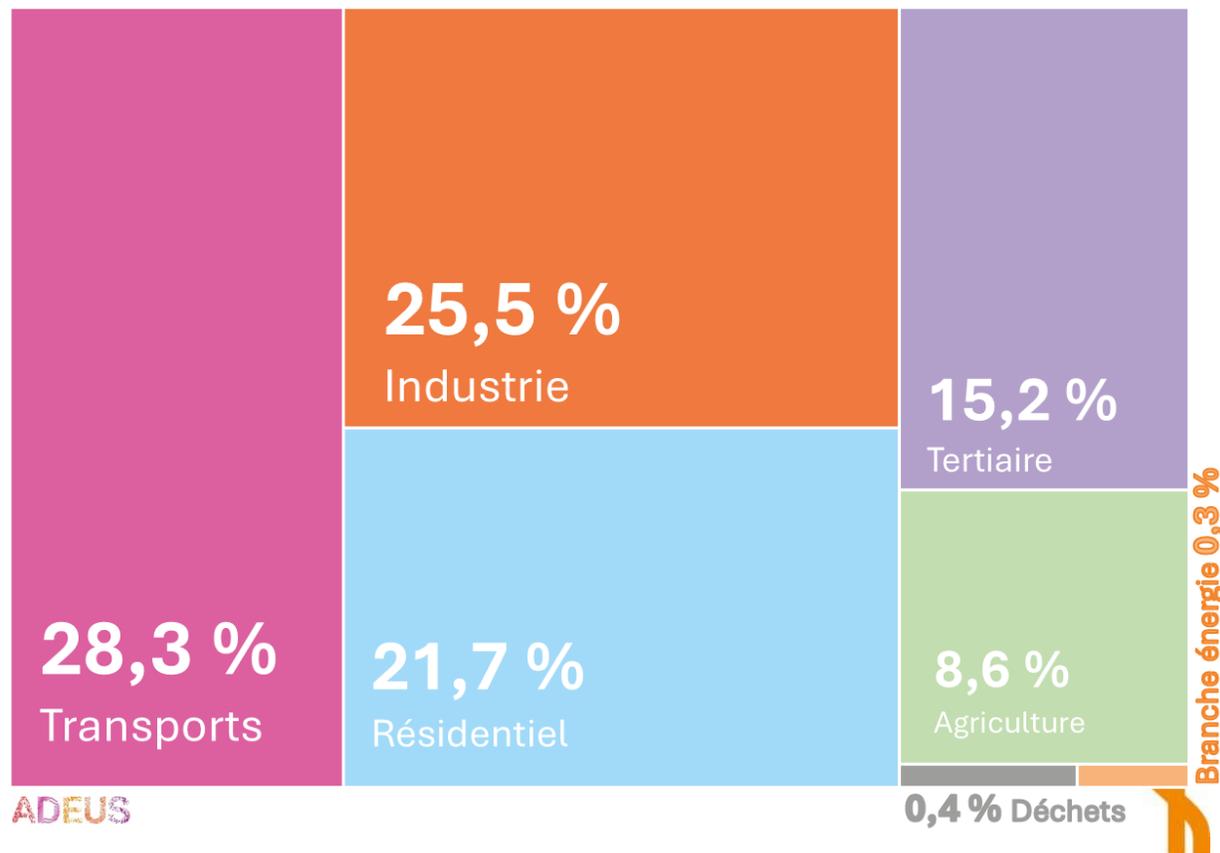
Des émissions de gaz à effet de serre (GES) qui se stabilisent

○ Trois gros émetteurs de GES à l'échelle du territoire

Evolution globale des émissions de GES (PRG 2013 tCO₂e) par année et trajectoires futures à l'échelle du SCoT de Colmar-Rhin-Vosges



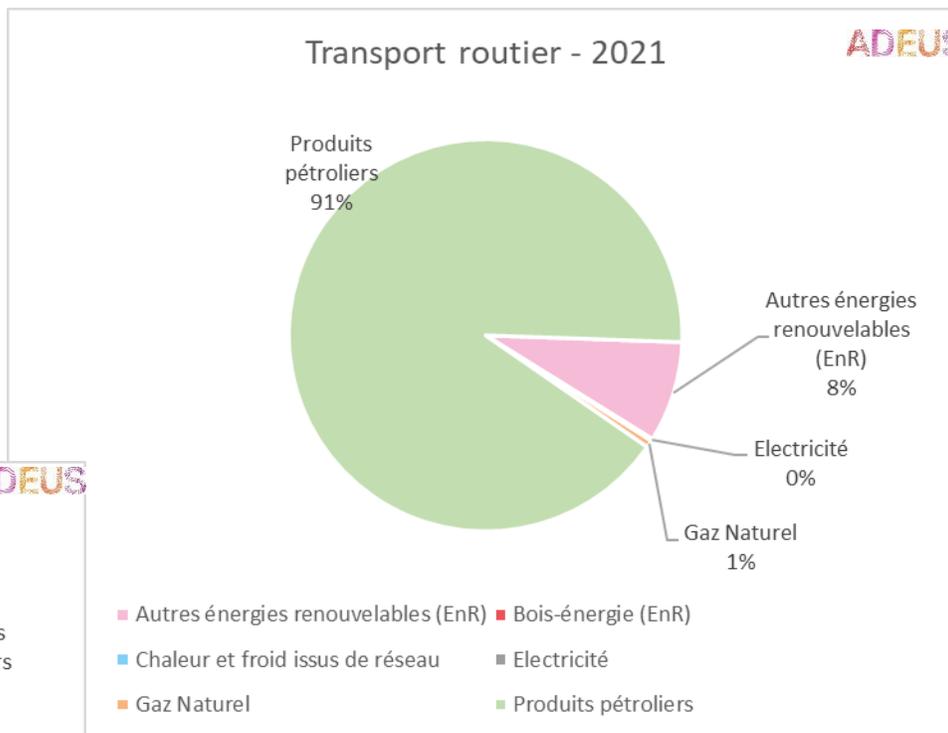
Part des émissions de GES par secteur en 2021 à l'échelle du SCoT de Colmar-Rhin-Vosges



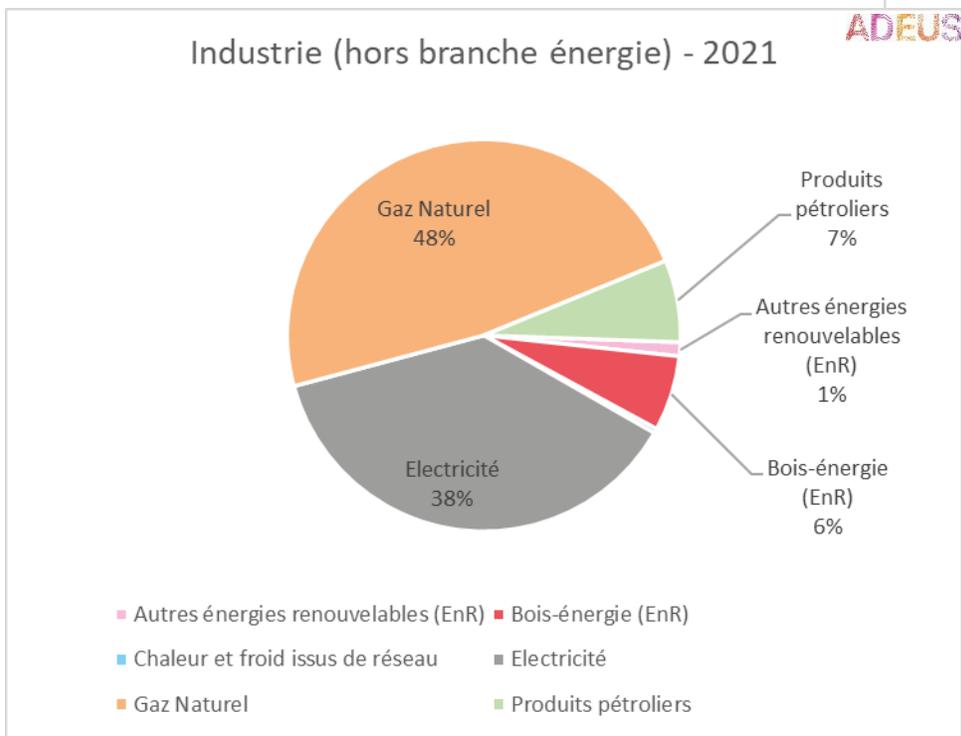
○ Une stabilisation des émissions qui ne permet pas d'atteindre les objectifs régionaux de diminution des GES

Des consommations énergétiques en lien avec les émissions de GES

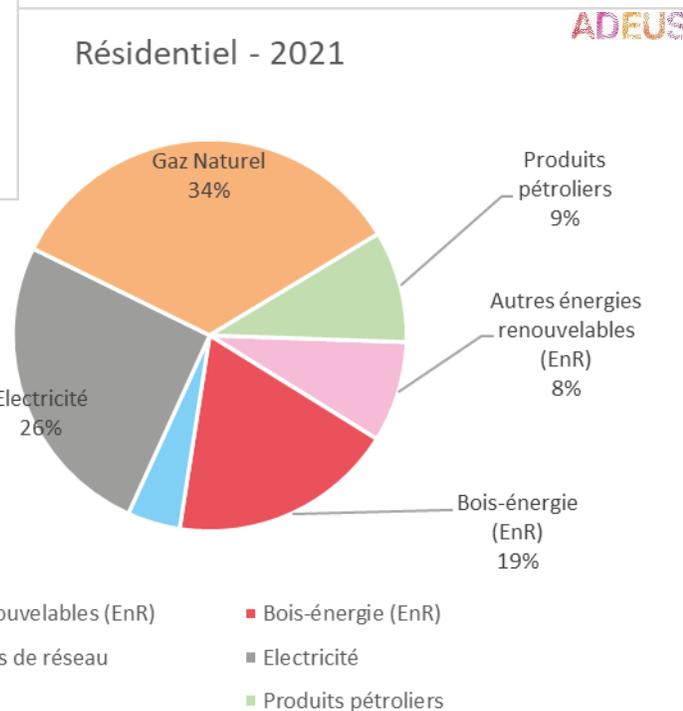
- Par rapport aux émissions de GES, le transport routier est en première position car la source d'énergie principale est le pétrole, très émetteur de GES



Source : Atmo Grand Est - Invent'air V2023

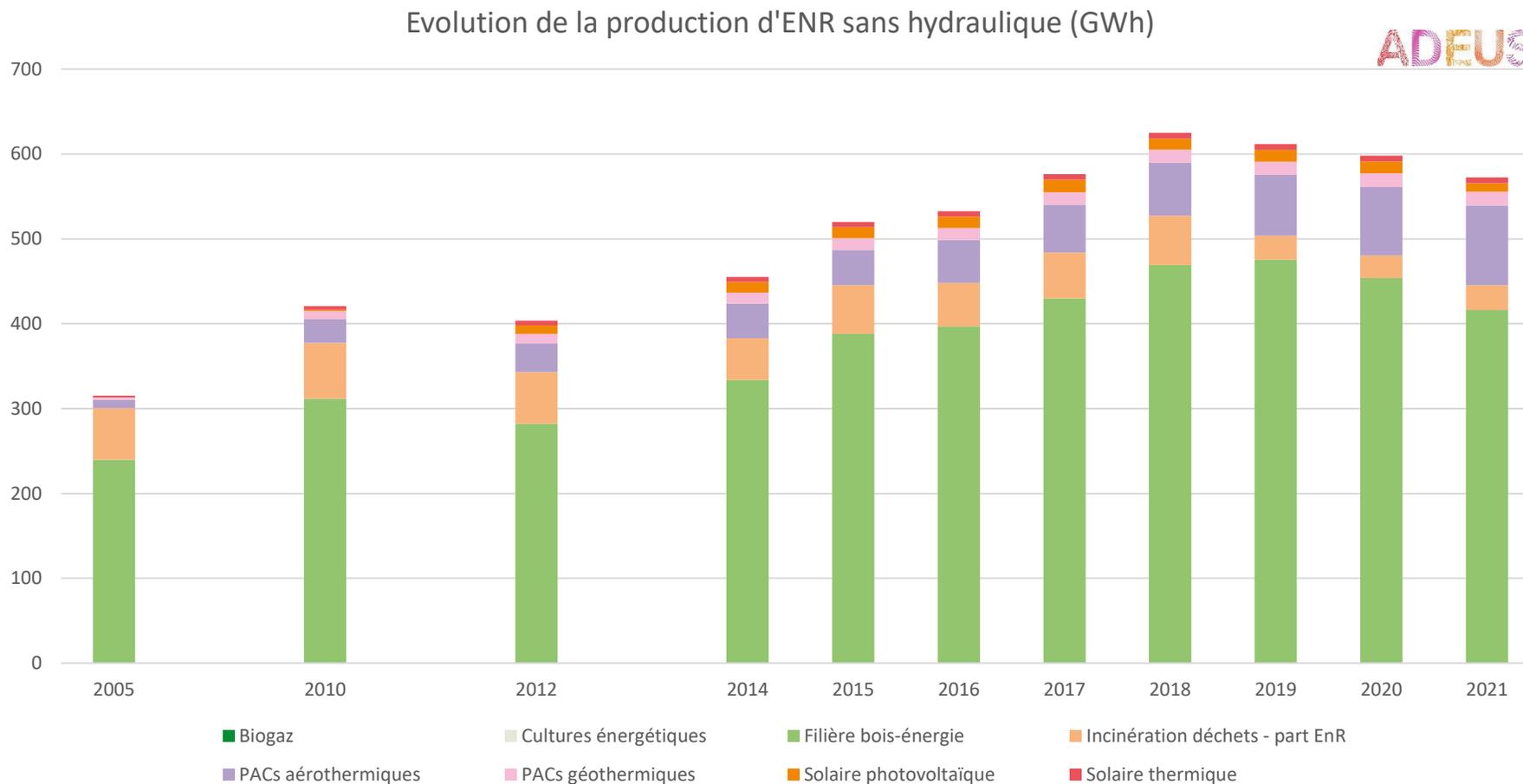


- La part relative du bois énergie, plus grande dans le secteur résidentiel, fait baisser son impact en termes d'émissions



Production d'EnR

- Evolution de la production d'EnR, en enlevant l'hydraulique (très dépendant de la météo). Le bois-énergie diminue depuis 2019, entraînant toute la production à la baisse.

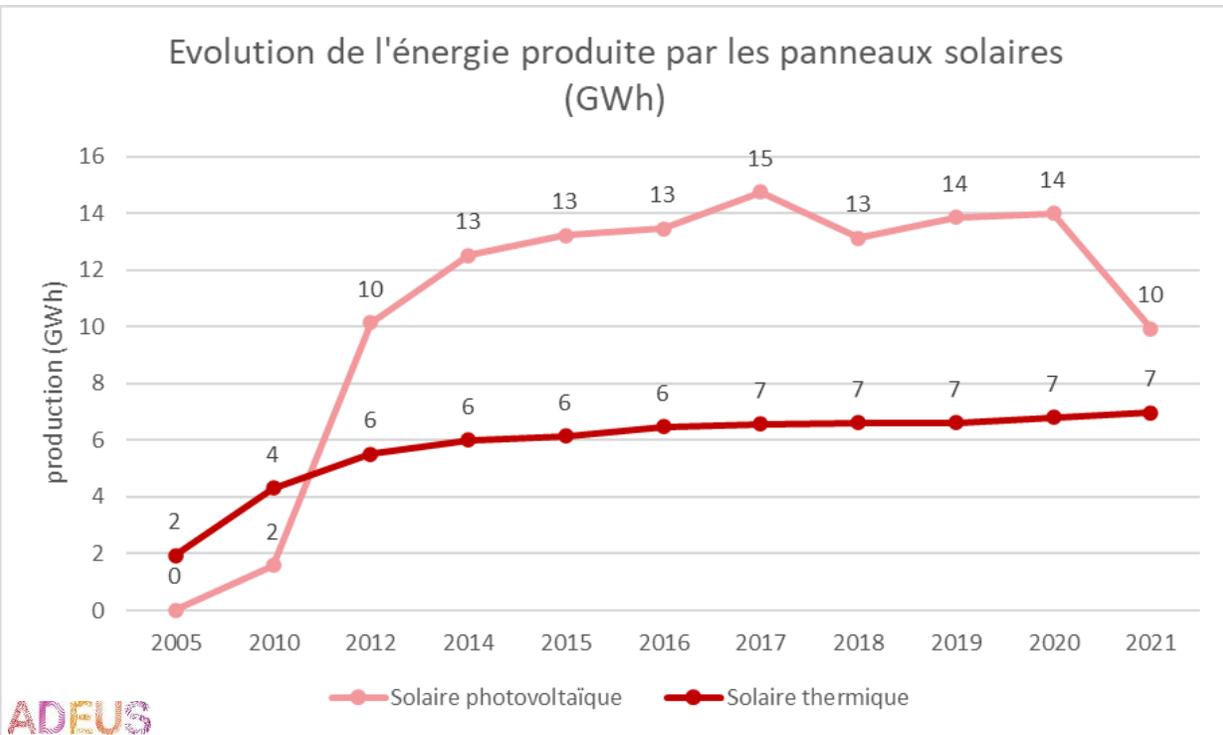


Source : Atmo Grand Est - Invent'air V2023



Production d'EnR

- ☉ Une faible évolution de la production du photovoltaïque, probablement liée à un faible ensoleillement



Source : Atmo Grand Est - Invent'air V2023

- ☉ Une explosion du nombre de PAC aérothermiques

